

OFFRE EXCEPTIONNELLE - STOCK LIMITE

ORDINATEUR de BUREAU

IMPRIMANTE COULEUR OFIS

IT Services. People. You trust.

01 600 00 00

185 500 FCFA

LA SEMAINE AFRICAINE

www.lasemaineafricaine.net



N° 3309 du Vendredi 19 Juillet 2013 - 61^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080
 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar)

Mgr Louis Portella Mbuyu élu premier vice-président



(Page 11)

9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)

Les artistes musiciens exhortés par le chef de l'Etat à exceller dans leur art



Le rappeur Passi (au milieu), porte-parole des artistes, lors de leur réception par le chef de l'Etat.

(Page 3)

7^{ème} édition de l'élection Miss Fespam

La couronne à la Rwandaise Aurore Kayibanda Umutesi



(P. 17)

Assistance humanitaire

Le bateau-hôpital de «Mercy ships» bientôt à Pointe-Noire, pour une mission d'un an



Les trois organisateurs, pendant la conférence de presse (Page 6).

Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture)

Les enfants en rupture ont droit à l'assistance sociale et médicale (P. 9)

Fête nationale française du 14 juillet

La France a mis l'accent sur l'intervention militaire au Mali



A Brazzaville, l'ambassadeur Jean-François Valette a mis en exergue la bonne santé des relations entre la France et le Congo (P. 3)

EDITORIAL

Page 3

www.JobCongoBrazza.com
 Publiez gratuitement vos offres d'emploi

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus



BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels



BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassal,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



Le Centre culturel russe de Brazzaville et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

salon éducatif «ETUDIER EN RUSSIE-2013» le 20 juillet à 12 heures



Adresse:
Consulat de Russie à Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Rond-point Davoum,
Tél. 02 221 19 22, Mob. 06 664 62 95
E-mail : racuscongo@yahoo.fr

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

- ✓ plus de 15 des meilleures universités d'Etat
- ✓ Frais d'études et d'hébergement: de 2500 à 3400 dollars américains par an
- ✓ 10 grandes villes de la partie européenne de Russie
- ✓ plus de 300 filières à choisir



Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Marketing; Commerce; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Gestion du personnel; Fiscalité et parafiscalité; Pétrole et gaz; Télécommunications; Agriculture; Mécanique; Radiophysique et électronique; Electrotechnique; Architecture; Génie civil; Informatique; Technologie de l'information; Jurisprudence; Relations publiques; Journalisme; Sciences politiques; Services socioculturels et tourisme; Ecologie; Mathématiques; Physique; Chimie; Biologie etc.

WWW.EDURUSSIA.RU



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du projet «Renforcement des capacités de la société civile congolaise afin d'améliorer durablement l'accès aux soins, à l'eau potable et à l'assainissement dans le département de la Likouala, par la formation aux premiers secours et santé à base communautaire (PSSBC)» mis en œuvre conjointement par la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française avec le soutien financier de la Délégation de l'Union Européenne au Congo, un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'un personnel au poste suivant:

- Un(e) (1) Coordinateur (trice) de projet
- Un(e) (1) Responsable socio-communautaire

Lieu d'affectation du poste:
IMPFONDO - LIKOUALA, avec des déplacements fréquents dans les districts de Dongou et de Liranga.

Les termes de référence du poste sont à retirer du 11 au 24 juillet 2013, de 9h30 à 16h30, au Secrétariat Gé-

néral de la Croix-Rouge Congolaise, sise 8, rue Lucien Fourneau, Brazzaville, en face des Ministères de la Santé et de la Fonction Publique.

Pour être complets, les dossiers de candidatures devront être composés de: curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, certificat de travail délivrés par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical (du service d'hygiène ou de l'ONEMO), photocopie éventuelle du permis de conduire A (moto)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe fermée et porter: soit la mention «Recrutements ANEAL LIKOUALA- Coordinateur de projet», soit la mention «Recrutements ANEAL LIKOUALA- Responsable socio-communautaire» et adressés au Coordinateur RH, Croix-Rouge Française.

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard, le jeudi 25 juillet 2013, à 16h00.

9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)

Les artistes musiciens exhortés par le chef de l'Etat à exceller dans leur art

Les manifestations relatives à la 9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique) se déroulent normalement, dans les différents sites retenus, à Brazzaville, où des spectacles sont donnés. Suivant le programme du Fespam, il y a eu le symposium international, l'élection de Miss Fespam, l'ouverture du Musaf et la réception des artistes musiciens, par le président de la République, Denis Sassou Nguesso, qui les a exhortés à exceller dans leur art.

Ouvert lundi 15 juillet, le symposium international de la 9^{ème} édition du Fespam s'est tenu sur le thème: «Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence». La conférence inaugurale a été donnée au palais des congrès, par le professeur Mukala Kadima-Nzuji, précédée de la présentation des actes du symposium de la 8^{ème} édition, par le professeur Paul Nzété. Représentant la directrice générale de l'Unesco, Abdourahmane Diallo, représentant de l'Unesco Congo, a confirmé que les musiques africaines sont bien des vecteurs d'authenticité.

Le symposium a réuni des experts en culture et en musique venus non seulement des pays africains, mais aussi, des Etats-Unis et d'Europe. Il y a, également, les ministres en charge de la culture des pays comme le Sénégal, la République Centrafricaine, le Tchad, la RD Congo, et les représentants des organisations internationales comme le Ciciba (Centre international des civilisations bantoues), l'Union africaine, Africom (Centre international des musées africains), etc. Le symposium s'est poursuivi avec deux autres panels sur «les musiques africaines comme levier d'émergence culturelle et éco-

nomique de l'Afrique» (Mardi 16 Juillet) et «les rapports entre les expressions identitaires et le développement intégral de l'Afrique» (Mercredi 17 juillet). La clôture est intervenue, jeudi 18 juillet, en séance plénière, avec l'adoption des actes de ce symposium.

Ouvert le mardi 16 juillet, par le ministre de la culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, l'exposition des instruments traditionnels de musique se tient à la mairie centrale de Brazzaville. Le Musaf (Marché de la musique africaine) se tient à l'Ecole de peinture de Poto-Poto où est organisée une exposition-vente d'instruments traditionnels de musique, de supports phonographiques, vidéographiques et d'instruments modernes de musique, tandis que des rencontres professionnelles et d'affaires offrent des opportunités aux festivaliers, de nouer des contacts utiles.

L'autre activité phare du Fespam, c'est la 7^{ème} édition de l'élection de miss Fespam, qui a eu lieu dans la soirée du mercredi 17 juillet, dans la salle de banquet du palais des congrès, sous le patronage du ministre Gakosso et ses collègues ministres de la culture venu des autres pays africains. C'est une étudiante rwandaise de 21 ans,



Photo de famille avec le président de la République.

Mlle Aurore Kayibanda Umutesi, qui a été élue Miss Fespam, par un jury panafricain. La première dauphine est Malienne, Mlle Maïga Zalia, et la seconde Congolaise, Bénédicte Nguimbila.

Enfin, les artistes-musiciens et les festivaliers (plus de deux cents personnes), ont été gratifiés d'une réception à la résidence officielle du chef de l'Etat, au Plateau centre-ville, le mercredi 17 juillet, en fin de matinée. Le rappeur Passi, du groupe Biso-Na-Biso, en France, a, au nom des artistes-musiciens, remercié le chef de l'Etat pour l'invitation faite aux différents artistes de se produire au Fespam. En réponse, le président Sassou Nguesso les a rassurés, en disant qu'ils sont au Congo, comme chez eux, en Afrique. «Nous devons vous remercier, parce qu'à travers vous, les artistes, nous nous sommes battus pour rester nous-mêmes, parce qu'il faut que nous restions nous-mêmes.

Notre continent a connu, à travers l'histoire, des épreuves redoutables, mais nous constatons que, chaque fois que vous vous produisez, nous constatons que nous sommes restés toujours les mêmes. Sachez que nous continuerons à vous soutenir, pour ce que vous faites. Ne vous découragez pas. C'est un bon import pour le développement de l'Afrique. Tous les dirigeants africains, à travers moi, disent qu'ils vous soutiennent et vous accompagneront toujours», leur a-t-il dit, avant qu'ils ne soient conviés, par le modérateur de la cérémonie, Médard Milandou, à un cocktail offert à leur honneur.

Signalons que la clôture de la 9^{ème} édition du Fespam, entièrement financée par l'Etat congolais, intervient vendredi 19 juillet, par une grande cérémonie au Stade Félix Eboué, à Poto-Poto.

Pascal NGALIBO-YALA

EDITORIAL

Cuisant échec de la diplomatie africaine et internationale sur l'Est de la RDC?

De nouveau, l'Est de la RDC, notamment la province du Nord-Kivu, est à feu et à sang. Comme toujours, la population civile est prise dans l'état des violences et tente de se mettre à l'abri, en trouvant refuge à Goma, la capitale de la province, ou au Rwanda, le pays frontalier. Depuis le dimanche 14 juin dernier, en effet, les F.a.r.d.c (Forces armées de la République Démocratique du Congo) ont lancé une offensive contre les groupes rebelles du M23, pour reprendre le contrôle des principales localités de la province du Nord-Kivu et anéantir le mouvement rebelle. Seulement, la reprise des violences a jeté sur la route, comme d'habitude, des milliers de déplacés et réfugiés, aggravant ainsi l'insécurité dans la zone, avec de graves conséquences humanitaires. Fuyant des combats violents, au niveau des zones de Rusayo, Muja et Mutaho, dans le Nord-Kivu, plus de six cents réfugiés congolais étaient accueillis, le week-end dernier, au Rwanda, dans le secteur de Busasamana (district de Rubavu). D'autres déplacés ont trouvé refuge à Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu.

La reprise des affrontements a aussi aggravé la crise dans la sous-région, avec cette accusation du gouvernement rwandais contre les F.a.r.d.c, d'avoir bombardé deux villages rwandais. Par ailleurs, le représentant du Rwanda à l'Onu a accusé, dans une lettre adressée au conseil de sécurité, la brigade d'intervention de la Monusco (Mission de l'Onu en RDC) de collaborer avec les rebelles du F.d.l.r, liés au génocide des Tutsi au Rwanda, en 1994. Ces graves accusations, quoique démenties par le gouvernement de Kinshasa et la Monusco, ne sont pas pour apaiser le climat entre pays voisins, membres de la C.i.r.g.I (Conférence internationale sur la région des Grands-Lacs), quand on sait que le Rwanda est, lui-même, accusé de soutenir les rebelles du M23.

Comme on peut le remarquer, la reprise des hostilités armées sonne l'échec de l'accord de paix sur la RDC, signé le 24 février dernier, au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Ethiopie), par onze pays africains, en présence du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, et de la présidente de la commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma. Salué par tous, cet accord a pour objectif de restaurer la paix à l'Est de la RDC, en proie à des conflits armés à répétition, par le déploiement d'une force internationale neutre de quatre mille hommes, censée anéantir les forces négatives qui empoisonnent la vie dans cette région. Alors que le processus de mise en œuvre de l'accord a, à peine, démarré, après la visite de Ban Ki-Moon à Kinshasa, Goma et Kigali, en mai dernier, le voilà déjà mis à mal par la reprise des hostilités armées. Le gouvernement de Kinshasa a choisi la voie militaire, prenant ainsi le risque d'être accusé d'avoir violé l'accord d'Addis-Abeba, pour en finir avec le M23. Un changement d'option qui a pris tout le monde de court.

Mouvement rebelle armé formé par d'anciens soldats de l'armée congolaise, qui s'étaient mutinés en mai 2012, pour réclamer la pleine application d'un accord de paix signé en mars 2009 entre le gouvernement congolais et le C.n.d.p, le M23 avait occupé la ville de Goma, en novembre 2012, avant de s'en retirer, sous la pression de la communauté internationale et des pays voisins, notamment le Rwanda et l'Ouganda. Leur retrait était rendu possible par l'ouverture de négociations avec le gouvernement de Kinshasa, à Kampala (Ouganda); des négociations qui, malheureusement, n'ont abouti à rien de concret, jusque-là.

Aujourd'hui, les regards sont tournés du côté des Nations unies et du président congolais, Denis Sassou Nguesso, pouvant jouer les bons offices, pour ramener les parties impliquées sur la table de négociations. L'Est de la RDC, avec ses conflits à répétition et leurs cortèges de drames humanitaires et de saccage des droits de l'homme, est un véritable casse-tête chinois pour la diplomatie internationale. Et pourtant, il faut bien parvenir à y rétablir la stabilité, la sécurité et la paix.

Joachim MBANZA

Fête nationale française du 14 juillet

La France a mis l'accent sur l'intervention militaire au Mali

La fête nationale française du 14 juillet a été célébrée cette année sous le signe de l'intervention française au Mali. Elle a été marquée par un imposant défilé militaire sur le boulevard des Champs Élysées, à Paris, avec la participation de soixante soldats maliens, aux côtés des troupes françaises ayant agi dans la crise au Mali. A Brazzaville, comme il est de tradition, chaque année, l'ambassadeur de France, Jean-François Valette, a, au cours d'une réception en soirée à la Case De Gaulle (résidence officielle du représentant de la France), réaffirmé la bonne santé des traditionnelles relations bilatérales entre le Congo et son pays, couronnées par la visite officielle du président congolais Denis Sassou Nguesso, à Paris, en avril dernier. Le gouvernement y était représenté par le ministre d'Etat Rodolphe Adada, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande qui était accompagné de son épouse. On notait aussi la présence d'une dizaine de ministres.

La réception a débuté par la décoration de Germain Garon, un citoyen français qui dirige une entreprise dénommée Norma, et qui, grâce au financement de l'ambassade de France, s'est pleinement investi dans l'extension de l'Ecole spéciale de Moundali, à Brazzaville, fondée par Sr Marguerite Tiberghien. L'entrepreneur français, qui est aussi un expert dans le domaine de l'aéronautique et de la navigation maritime et membre d'Uni Congo, a été élevé au grade de chevalier dans l'Ordre national du mérite français. Après sa décoration par l'ambassadeur Valette, l'heureux récipiendaire a prononcé un mot de remerciements à l'égard de François Hollande, président de la République française, et l'ambassadeur français qui lui a fait l'honneur de le décorer un

14 juillet, avant de rappeler son engagement en Afrique et au Congo, son pays d'accueil. La célébration du 14 juillet a, quant à elle, démarré avec l'exécution de «La Marseillaise», l'hymne national français, suivi de «La Congolaise», par les choristes du Chœur Credo. Dans son allocution, Jean-François Valette, après avoir remercié les entreprises qui ont contribué à l'organisation de la cérémonie, a, comme d'ordinaire, évoqué divers sujets concernant, à la fois, les entreprises françaises au Congo, le développement économique et financier, la diversification de l'économie congolaise, les relations bilatérales et la coopération entre la France et le Congo. Le nombre croissant de citoyens français résidant au Congo, qui est de 5447, retrouve le niveau d'avant la guerre



Jean-François Valette prononçant son discours, sous le regard du ministre d'Etat Rodolphe Adada et son épouse.

de 1997. D'après Jean-François Valette, les entreprises françaises ont investi un montant global de 2,8 milliards d'euros au Congo, fin 2011, soit le tiers du P.i.b (Produit intérieur brut) congolais. Ces investissements sont en croissance, dans la perspective du développement du champ de Moho-Nord par Total E&P Congo.

Signalons que plusieurs diplomates, des autorités politico-administratives et militaires, des représentants des confessions religieuses, des leaders politiques de la majorité, comme de l'opposition, des anciens combattants étaient parmi les huit cents invités à la soirée. L'Eglise catholique était représentée par NN.SS. Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et Jean Gardin, évêque d'Impfondo, et par Mgr Andrea



Germain Garon.

Francia, chargé d'affaires a.i à la Nonciature apostolique. Voulu sous le signe de l'intervention française au Mali, la

célébration de la fête nationale du 14 juillet, cette année, a mis côte-à-côte le couple franco-malien, notamment lors du défilé militaire sur les Champs Élysées, à Paris, qui a duré plus de deux heures, sous le regard de quelque 80 mille spectateurs. Le président malien par intérim, Dioncounda Traoré, était parmi les invités d'honneur, avec le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et le président croate, Ivo Josipovic, dont le pays vient de rejoindre l'Union européenne. Une soixantaine de soldats maliens, et quelques soldats tchadiens ayant parti-

cipé à l'opération au Mali, ont défilé aux côtés des militaires français dont les unités ont été engagées au Mali. De même, un détachement de la Minusma, la force de l'Onu à forte composante africaine, et qui a pris ses fonctions début juillet au Mali, a aussi défilé. Ce défilé, fort réussi, a été suivi de l'interview à l'Elysée du président François Hollande, qui, pendant 35 minutes, avait le défi majeur de convaincre ses compatriotes sur la crise économique en France.

Aristide Ghislain NGOUMA



Avis d'Appel d'Offres

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AOIO)
 N° 001/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2013 DU MAI 2013

PROJET DE FACILITATION DES TRANSPORTS ET DU TRANSIT SUR LES CORRIDORS DOUALA-BANGUI ET DOUALA-N'DJAMENA

1. La Commission de la CEMAC a obtenu du Fonds Africains de Développement (FAD) un don en diverses monnaies, en vue du financement du programme régional de facilitation des transports et du transit en zone CEMAC. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don sera utilisée pour effectuer les paiements attendus au titre de l'exécution du marché des travaux de construction du Poste de Contrôle Unique (PCU) à la frontière entre le Cameroun et le Tchad, à Kousséri.

La Commission de la CEMAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux de construction d'un poste de contrôle unique à la frontière entre le Cameroun et le Tchad, à Kousséri, dont la consistance est déclinée ci-après:

- des voies de chaussée et parking pour circulation lourde répartie sur une superficie totale d'environ 68400M²; • 01 Bâtiment de service d'environ 680 M² de superficie; • 02 Bâtiments guérites (Postes de Police) d'environ 370 M² de superficie chacun; • 01 Bâtiment pour la Gendarmerie, d'environ 265 M² de superficie; • 01 Bâtiment pour le pèse-essieu, d'environ 155 M² de superficie; • 01 Bâtiment énergie d'environ 125 M² de superficie; • 02 blocs des toilettes publiques d'environ 75 M² de superficie chacun; • 01 Château d'eau d'environ 25 M³ (optionnel); • 2.350 Ml de clôture mixte (maçonnerie + fil barbelé); • Mise en oeuvre du Plan de gestion environnemental et social.

Les travaux, regroupés en un lot unique comprenant les bâtiments et les Voiries et réseaux divers (VRD) et dont la durée prévisionnelle est de 15 mois, peuvent se résumer ainsi qu'il suit en deux tranches:

Tranche ferme:

A-Construction des Bâtiments:

Les travaux comprennent des bâtiments administratifs uniques aux deux pays, de construction et d'entretien aisé, devant abriter les bureaux des corps de services suivants:

- les Douanes; • les transporteurs; • les polices de frontières; • le système de pesées essieux; • l'infirmerie; • l'énergie; • la structure de gestion du site; • les toilettes publiques; • un château d'eau d'une capacité de 25 m³.

B- Construction des Voiries et Réseaux Divers (VRD) comprenant:

- les travaux préparatoires; - le débroussaillage et nettoyage de tout le site; - le décapage de la terre végétale sur les voiries et parkings à aménager ci-dessous; - des travaux d'aménagement en pavé autobloquants des voies de 12 m de large et espaces parkings suivants:

- Voie 1 (voie entre les deux giratoires) d'une longueur de 304,963 ml; - Voie 2 (188,47 ml); - Voie 3 (304,963 ml); - Voie 4 (443,892 ml) avec parkings bilatéraux de 96 camions; - Voie 6 (200,938 ml); - Giratoire 1 (470,935 ml); - Giratoire 2 (438,09 ml); - Voie 7 (283,508 ml); - Voie 8 (200,458 ml); - Voie 9 (83,353 ml); - Aménagement des voies de desserte des différents bâtiments; - Une partie des travaux d'assainissement; - Travaux de déplacements des réseaux (AES-SONEL, CAMWATER, téléphones, etc.); - Travaux de plomberie sanitaire; - Des fournitures et équipements divers (système de pesage des poids lourds, mobiliers de bureau, etc.).

Mise en œuvre du Plan de gestion environnemental et social:

- Plantation d'arbres le long des voies 300 plants; - Création de bosquet de compensation 6500 plants; - Mesures d'atténuation concernant la santé et la sécurité des populations; - Mesures de renforcement de la capacité de gestion environnementale des acteurs.

Tranche conditionnelle:

C- Construction des restes de voies et parkings, à savoir:

- Les travaux préparatoires; - Les travaux de construction des voies et parkings suivants:

- Voie 5 (432,93 ml) avec parkings bilatéraux de 9 1camions; - Voie 5' (438,09 ml) avec parkings bilatéraux de 9 1camions; - Travaux de pose des équipements de signalisation; - Travaux d'assainissement.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas exécuter la tranche conditionnelle, sans réclamation de la part de l'entreprise attributaire du marché.

2. Les entreprises originaires de tous les pays et répondant aux critères d'éligi-

bilité tels que définis dans le DAO peuvent participer à l'appel d'offres. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les dispositions standards du *Dossier Type d'appel d'offres pour l'acquisition des travaux de taille moyenne publié par la Banque Africaine de Développement (Edition de septembre 2010 mis à jour en juillet 2012)*.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet: Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4^{ème} Etage. Téléphone: 00.236.75.50.00.47/00.236.70.55.50.84.

E-mail: cemar@cemac.int;meyosouaj@yahoo.fr;
dongaluc@yahoo.fr;ejmbanza@yahoo.fr; pmaudzou@yahoo.fr

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet rédigé en français, en formulant une demande écrite aux adresses suivantes:

Direction de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT) de la Commission de la CEMAC, Projet: Programme de Facilitation des Transports et Transit, 4^{ème} Etage. Téléphone: 00.236.75.50.00.47/00.236.75.55.50.84. Email: cemar@cemac.int; meyosouaj@yahoo.fr; dongaluc@yahoo.fr; pmaudzou@yahoo.fr
 Ministère des Infrastructures (MI) du Tchad/Direction Générale des Routes (DGR), email: ciscp@intnet.td. Email: klamtijeanyahoo.fr
 Cellule BAD/BM; sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé-Cameroun; Tél.:(237) 22 22 44 51/22 22 22 94; Fax: (237) 22 23 48 78/22 22 22 94;

email: csepr_badbm@yahoo.fr; michelmbela2009@yahoo.fr
 contre un paiement non remboursable en espèces ou en chèque certifié (au nom de la CEMAC), d'un montant de cinquante mille francs CFA (50.000 F. CFA) contre reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou «Groupement» d'Entreprises désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

4. Chaque offre, rédigée en langue française, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra être déposée, contre récépissé, à la Cellule BAD/BM sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé – Cameroun, au plus tard, le 08 septembre 2013, à 10 heures précises (heure locale) et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°001/AOIO/CEMAC/DIDD/DATIT/2012

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE
 CONTRÔLE UNIQUE A LA FRONTIERE ENTRE LE CAMEROUN ET
 LE TCHAD, A KOUSSERI»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les plis seront ouverts le 08 septembre 2013, à 11 heures précises (heure locale), en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, dans la salle de réunion de la Cellule BAD, à YAOUNDE, par la Commission AD HOC de Passation des Marchés nommée à cet effet.

5. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de cent cinquante (150) millions de francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible.

6. La durée de validité des offres est fixée à cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. Elle permettra de maintenir les offres valides pendant toute la période de l'analyse des offres à la notification du contrat, (Cf clause 18.1 des Instructions aux Soumissionnaires (IS)).

12. Financement:

Le marché envisagé sera financé par le don FAD, à hauteur de 90% et la CEMAC, à hauteur de 10%

Le Président de la Commission de la CEMAC.
 Pierre MOUSSA

Unesco: lancement du projet de formation de trois mille enseignants au Congo Irina Bokova plaide pour une valorisation des enseignants, pour améliorer l'éducation

Arrivée à Brazzaville pour prendre part à l'ouverture de la 9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique), Mme Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco, a procédé, samedi 13 juillet 2013, au lancement du projet sur la formation de trois mille enseignants au Congo. C'était à l'auditorium du Ministère de affaires étrangères et de la coopération, en présence des trois ministres de l'enseignement, à savoir: Georges Moyen, du supérieur et président de la commission nationale congolaise de l'Unesco; Helot Matson Mampouya (primaire, secondaire et alphabétisation) et Serge blaise Zoniaba (technique, professionnel, formation qualifiante et emploi) et du ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, Antoine Collinet Makosso.

La qualité encore problématique de l'encadrement pédagogique et de la qualification des enseignants justifie la conception du projet de formation de trois mille enseignants au Congo. C'est un exemple de collaboration et l'expression de la convergence des synergies entre les trois départements ministériels en charge de l'enseignement au Congo. Il vise, non seulement, la formation des enseignants, mais aussi, à mieux articuler la formation. En outre, ce projet rentre dans le cadre de l'accélération de la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous, d'ici à 2025 et au-delà. «Nous allons y consacrer tous les efforts et tout le poids politique possible», a déclaré Mme Irina Bokova.

Pour la diplomate onusienne, les enseignants sont la force motrice de l'éducation. Par conséquent, «si nous voulons améliorer l'éducation, nous devons, d'abord, accompagner les enseignants, les former, les écouter et j'ajouterais, car c'est très important: les valoriser», a expliqué Mme Irina Bokova, sous les ovations de la salle remplie d'enseignants en attente de l'amélioration de leur situation sociale. La directrice générale de l'Unesco leur a démontré qu'elle en est profondément consciente, en reconnaissant

que les conditions de travail des enseignants sont difficiles, «les départs de la profession sont fréquents et le métier n'est pas encore valorisé à la hauteur de son importance sociale».

Selon Mme Irina Bokova, être enseignant ne s'improvise pas. «Il faut savoir adapter aux différents publics, parler aux élèves, selon leur âge et leur niveau. Il faut des outils, des moyens. C'est un métier, et je dirais même davantage, un métier de haute précision, parce qu'il touche à la matière la plus subtile qui soit: l'esprit humain», a souligné la diplomate onusienne.

En lançant le projet de formation de trois mille enseignants au Congo, Mme Irina Bokova a dit pouvoir consacrer tous les efforts et tout le poids politique possible pour le soutenir, car «il n'y a pas de sujet plus important, plus fédérateur et plus vital pour le Congo que l'avenir de l'éducation».

Estimé à 1 million 294. 998 dollars américains dont 250 mille, le dollars apportés par l'Unesco, ce projet va durer 18 mois réparti en quatre modules. Il concerne deux mille enseignants du primaire et du technique et mille du secondaire. «Nous devons améliorer la qualité de la formation, améliorer les ressources



Le Podium.



L'assistance composée en majorité des enseignants.

pédagogiques, valoriser l'utilisation de nouvelles technologies, soutenir les instituts de formation. Ce travail est la clé de la démocratie et du développement du Congo» a martelé Irina Bokova.

Le ministre Georges Moyen a, quant à lui, fait savoir que c'est, essentiellement, la qualité encore problématique de l'encadrement pédagogique et de la qualification des enseignants qui est à la base de ce projet qui ne doit pas laisser indifférent le gouvernement sur la question de la revalorisation de

la profession de l'enseignant. En tout cas, la cérémonie de lancement du projet de formation de trois mille enseignants a constitué une véritable bouffée d'oxygène pour les enseignants, qui ont eu droit à un discours pertinent de la part de la directrice générale de l'Unesco, sur l'importance de leur profession. Il ne reste plus qu'au gouvernement de traduire cette prise de conscience dans les faits.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Comy (Conférence des ministres de l'U.a en charge de la jeunesse)

Promouvoir l'auto-emploi, à travers un fonds d'appui à l'entrepreneuriat juvénile

La capitale congolaise a abrité, du 9 au 11 juillet dernier, la première session du bureau de la 4^{ème} Comy (Conférence des ministres de l'Union africaine en charge de la jeunesse). Ces assises ont été ouvertes par le ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur du cabinet du président de la République, en présence de Martial De Paul Ikounga, commissaire chargé des ressources humaines, des sciences et technologies de la commission de l'U.a, du député-maire de la ville de Brazzaville, Hugues Nguoulondélé, de quelques membres du gouvernement, des ministres et représentants des ministres, membres du bureau de la Comy IV, de nombreux jeunes venus de quelques pays africains et bien d'autres invités. A cet effet, une série de recommandations a été adoptée par les participants, à l'issue de leurs assises.



Dg à d Collinet Makosso, Firmin Ayessa et Martial-De-Paul Ikounga.



Vue des participants.

Durant les travaux, le bureau de la Comy IV a examiné un rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme de la division en charge de la jeunesse de la commission de l'Union africaine; le rapport du bureau et celui de l'U.p.g (Union panafricaine de la jeunesse), plateforme commune pour s'assurer que l'Afrique parle d'une seule voix, concernant la planification et le financement de l'agenda de la jeunesse, le cadre institutionnel, les mécanismes de promotion et de développement des jeunes, les données statistiques ainsi que les processus de suivi et d'évaluation.

A l'issue de leurs assises, les participants ont recommandé, entre autres, la création d'un observatoire et d'un index d'évaluation régulière de l'état de la jeunesse, au plan national et continental, les modalités de création et de gestion d'un fonds d'appui à l'entrepreneuriat juvénile, pour promouvoir l'auto-emploi des jeunes et l'organisation d'un forum Inde-Afrique sur l'entrepreneuriat juvénile, en marge du dixième conclave Inde-Afrique prévu en mars 2014.

S'exprimant au nom de l'U.p.g, son vice-président, Andy Roland Nziengui Nziengui, a déclaré que la jeunesse ne veut plus de beaux discours, elle refuse les préambules incantatoires et les effets d'annonces. Il a exprimé la nécessité d'avoir un siège permanent à Addis-Abeba et, plus précisément, dans les locaux de l'Union africaine.

De son côté, Anatole Collinet Makosso, ministre de l'éducation civique et de la jeunesse, également président de la Comy IV, a signalé que cette réunion se tient à moment où l'humanité entière ne cache plus ses vives inquiétudes au sujet d'une population juvénile de plus en plus nombreuse, de plus en plus ambitieuse, de plus en plus impatiente et exigeante. Le ministre d'Etat Firmin Ayessa a prévenu que toute société qui néglige et marginalise sa jeunesse, est une société condamnée. «Aujourd'hui, plus que hier, la problématique de la jeunesse africaine a pris d'importantes proportions. L'illustration a été donnée par le fait qu'une partie d'elle affiche encore à vouloir sans cesse quitter pour d'autres horizons où elle croit avoir trouvé le bonheur, alors que les difficultés dans les pays d'accueil sont, souvent, au-delà des illusions, plus importantes et plus asphyxiantes», a-t-il dit, invitant ainsi les pays africains à capitaliser au mieux la ressource jeunesse, afin d'en tirer les meilleures dividendes possibles.

Après que les ministres ont revisité les programmes et politiques déjà formulés en faveur de la jeunesse, il ne reste plus qu'à celle-ci, actrice privilégiée du développement de l'Afrique, de proposer des approches crédibles de création d'emplois et de promotion de l'entrepreneuriat juvénile.

Signalons que la prochaine réunion du bureau de la Comy IV aura lieu en mars prochain, dans un pays membre du bureau.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Circonscription de Boko (Département du Pool)

Anicet Gomas appelle à l'implication des cadres pour développer le district de Boko

Député indépendant élu dans la circonscription de Boko (département du Pool), Anicet Gomas a animé, samedi 6 juillet 2013, au Cercle Sony Labou Tansi, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, une causerie-débat sur le thème: «Implication des cadres, sympathisants pour le développement du district de Boko», avec la participation de la diaspora de Boko à Brazzaville. La rencontre, rehaussée de la présence du patriarche Jean Ganga-Zanzou, ancien président de l'assemblée nationale, avait pour objectif, la mise en place d'un comité préparatoire devant réfléchir sur la création d'une structure chargée de coordonner les actions de développement dans le district de Boko.

La causerie-débat citoyenne organisée à l'initiative du député indépendant Anicet Gomas a abouti à la mise en place d'un comité préparatoire de 9 membres dirigé par l'ancien député de Boko, Joseph Kiakouama, sous la coordination des anciens députés de Boko, membres du comité d'honneur. Durant une période de deux à trois mois, ce comité préparatoire va travailler à l'élaboration, entre autres, d'un document directeur définissant les grands axes de la politique de développement dans lequel s'inscriront les actions à mettre en œuvre pour la renaissance, la promotion et le développement du district de Boko.

Cette équipe esquissera l'organisation structurelle et fonctionnelle de cette future structure et, ensuite, préparer les documents relatifs à l'assemblée



Anicet Gomas.

générale élective. En un mot, le comité préparatoire devra produire un D.d.p.d (Document directeur de politique développement), élaborer l'esquisse de l'organisation structurelle et fonctionnelle de la future orga-



De g. à dr. Joseph Tsalabiendzé, Anicet Gomas et Abel Mampiémé.

nisation, ses statuts et son règlement intérieur, et établir le contact avec la diaspora tant nationale qu'internationale, pour l'intéresser aux projets de développement du district de Boko.

Le député Anicet Gomas, l'initiateur dudit projet, a insisté sur l'importance que revêt cette opportunité, qui est, en effet, l'espoir d'emmenager les cadres à s'intéresser au développement du district dont ils sont originaires. Il a aussi rappelé le fait que ce projet ne peut être réalisé non pas par une poignée de gens, mais avec le concours de toutes les filles et tous les fils de Boko, terroir qui est leur patrimoine commun. Il a estimé, par ailleurs, que toute ini-

tiative allant dans le sens du développement de Boko est la bienvenue. Pour le président élu du bureau du comité préparatoire, «le district de Boko doit cesser d'être l'otage des hommes politiques. Nous devons regarder dans la même direction, le développement de Boko, et cesser avec nos petites querelles intestines, nos divisions et nos petits intérêts égoïstes».

Rappelons qu'à cette rencontre citoyenne, on a noté la présence des députés indépendants Joseph Tsalabiendzé (Mossendjo) et Abel Mampiémé, suppléant de José Cyr Ebina, député d'Ignié.

Pascal-Azad DOKO

Récupération de deux nouveau-nés jetés dans la nature à Bacongo

Deux nouveau-nés, l'un de sexe masculin, d'à peine 2 à 4 jours, et l'autre, de sexe féminin, enveloppés dans des sacs en plastique, ont été abandonnés sur un tas d'immondices et dans l'herbe, au début de cette semaine, à Mpissa, un quartier situé au bord du fleuve Congo, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le garçonnet était déjà attaqué par les asticots. Dans les deux cas, ce sont des jeunes errant dans les parages qui ont découvert les nouveau-nés abandonnés. Récupérés et emmenés à l'hôpital de base de Mpissa, ils ont subi les premiers soins et sont, aujourd'hui, hors de danger. Les mamans criminelles sont, malheureusement, introuvables, jusqu'à présent.

Deux pères de familles écroués pour inceste aggravé sur mineures à Pointe-Noire

Deux pères de famille, accusés d'avoir enceinté leurs propres filles, ont été arrêtés. Il s'agit de K. Joseph, divorcé et père de neuf enfants, habitant Ngoyo (arrondissement 6), et O. Gency. Ces deux hommes ont perdu le sens de la morale familiale, transformant leurs propres enfants, des adolescentes, en épouses. La fille du premier cité est âgée de 16 ans, celle du deuxième, 14 ans, et son enfant, 3 ans. O. Gency serait un récidiviste, parce que déjà condamné pour viol sur une fille de 8 ans. Les deux hommes sont écroués à la maison d'arrêt et attendent leur jugement. Comme quoi, les antivaleurs sont un véritable danger qui empoisonne la société.

Il prend la place du chauffeur et provoque un accident à Moukondo

Un accident de circulation s'est produit, mardi 16 juillet 2013, vers 5h du matin, sur la descente de la route menant à la Cité des 17, vers le site des sinistrés, à Moukondo, un quartier de Moundali, le quatrième arrondissement de la ville-capitale. Il s'agit d'un minibus de transport public, qui s'est fracassé contre un arbre. Le véhicule roulait à vive allure. Vérification faite, ce n'est pas le chauffeur titulaire du minibus qui était au volant, mais le receveur. Ce dernier ne possédant pourtant pas de permis de conduire, a été tenté de profiter de l'absence du chauffeur pour faire la première course. Mal lui en a pris. Victime d'un choc violent, il a été retiré de la cabine par des passants. Plusieurs passagers, victimes de fractures, ont été conduits au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville.

Les faux billets de banque toujours en circulation, à Brazzaville

Les commerçants et autres vendeurs au détail sont, souvent, victimes de la circulation de faux billets de banque. Une vendeuse du marché Total, à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, en a fait les frais, samedi 13 juillet 2013, vers 11h. Un homme lui a acheté des légumes et des agrumes, pour 4000 francs Cfa, en lui tendant un billet de dix mille francs. Elle lui a remis la différence, donc 6000 francs Cfa. L'acheteur a disparu, ensuite, dans la nature. Quelque temps après, la pauvre a constaté qu'on venait de lui remettre un faux billet. Comme quoi, il faut faire, donc, attention à l'argent qui circule.

Radio-Congo, chaîne nationale: le silence total à Pointe-Noire!

Radio-Congo, la chaîne nationale émettant depuis Brazzaville, n'est plus captée, depuis bientôt deux mois, à Pointe-Noire, la capitale économique du pays. Ses auditeurs tournent le bouton, tous les jours, dans l'espoir de tomber sur Radio-Congo, mais c'est le silence. Seule, Radio-Congo Pointe-Noire, la chaîne locale, poursuit, normalement, ses programmes. Mais, la chaîne nationale a disparu des ondes. Les Ponténégrins sont obligés de suivre les chaînes de radio étrangères, comme R.f.i (Radio France internationale) ou Africa n°1, pour être informés, de temps à autre, des nouvelles du pays, excepté celles de leur ville arrosée par des radios locales. Il doit y avoir un problème technique, dans la rediffusion du signal de Radio-Congo, chaîne nationale. Mais, deux mois d'attente, c'est déjà beaucoup pour les auditeurs qui espèrent retrouver les programmes de la chaîne nationale.

Cambriolages en série à Nkayi

Ces dernières semaines, des cambriolages ont été perpétrés à Nkayi, capitale congolaise du sucre et quatrième ville du pays. A l'agence de la Cogelo (Congolaise de gestion de loterie), les malfaiteurs ont emporté les recettes de trois jours. Ils n'ont laissé aucune trace sur leur passage et le lendemain du cambriolage, les agents de la structure n'ont eu qu'à constater la disparition des recettes. Des voleurs se sont aussi emparés de la somme de 7 millions de francs Cfa, à la recette municipale de Nkayi. Enfin, le dépôt de la Siat (Société industrielle africaine de tabac) a été mis à sac par des bandits non identifiés. Curieusement, le mode opératoire des malfaiteurs a été le même, partout, car ils ont offert du vin contenant des somnifères aux gardiens des établissements visités. Ces délinquants courent, toujours, les rues, sans être inquiétés.

Un ancien ministre interdit de construire sur un terrain supposé être de l'Etat à Dolisie

Le ministre des affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia, a fait mettre une pancarte interdisant à l'ancien ministre Pierre Damien Boussoukou-Boumba, de poursuivre les travaux de construction de maison sur le terrain situé à côté de la direction départementale du contrôle budgétaire, au centre-ville de Dolisie. Il faut dire que la maison est, déjà, très avancée et l'ancien ministre en est, d'ailleurs, à la construction du mur de clôture. Par ailleurs, le ministre des affaires foncières et du domaine public a interdit toute construction aux abords de l'aéroport Ngot-Nzoungou de Dolisie, où des particuliers avaient acquis des parcelles de terrain. Toutes ces mesures rentrent dans le cadre de la protection du domaine public.

Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

Tenir compte du genre, dans l'élaboration du budget de l'Etat

Appliquer une approche sensible au genre à toutes les étapes du processus budgétaire, afin d'intégrer l'égalité entre les hommes et les femmes. Tel est le but de l'atelier de renforcement des capacités sur la budgétisation sensible au genre, organisé à l'attention des directeurs des études et de la planification (D.e.p) des 38 départements ministériels. Organisé par le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, avec l'appui du F.n.u.a.p (Fonds des Nations Unies pour la population), cet atelier, qui s'est tenu du 16 au 19 juillet 2013, à la préfecture de Brazzaville, vise à faire acquérir aux participants leurs aptitudes et les compétences d'intégrer la dimension genre dans les documents de politiques, programmes et budgets de l'Etat. C'est la ministre Catherine Embondza-Lipiti qui a patronné la cérémonie d'ouverture de cette formation, en présence de Laurent Napoléon Assogba, représentant par intérim du F.n.u.a.p.

L'évaluation de la mise en œuvre du D.s.r.p (Document stratégique de la réduction de la pauvreté) précédent indique que la condition de la femme se caractérise encore par de nombreuses inégalités, au Congo. Cependant, il est, aujourd'hui, reconnu que la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont essentielles dans toutes les stratégies de développement, pour l'éradication de la pauvreté et le développement humain.

En dépit de l'engagement politique du chef de l'Etat de créer un département ministériel en charge de la promotion de la femme et l'élaboration d'un document de politique nationale genre, la mobilisation des ressources nationales propres destinées à soutenir les actions en faveur des femmes demeure faible. En d'autres termes, l'intégration du genre dans les budgets sectoriels reste une nécessité, surtout pendant cette période où s'élaborent les budgets exercice 2014.

Le budget sensible au genre est un outil d'efficacité économique, a expliqué le représentant par intérim du F.n.u.a.p. «Il permet au pays de tirer profit de toutes ses ressources humaines (hommes et femmes), afin de pouvoir rester compétitif, et encourage une utilisation plus rationnelle des ressources, afin de réaliser l'équité entre les hommes et les femmes, dans la perspective du développement humain durable», a-t-il dit.

Conscient du rôle que jouent les Dep (Directeurs des études et de la planification) dans le processus de programmation, budgétisation et du suivi des actions du gouvernement, le Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a jugé nécessaire d'organiser cet atelier à leur intention, afin de les amener à acquérir des connaissances et des compétences en matière d'intégration du genre dans les budgets sectoriels, en vue des résultats plus visibles et concrets de la poli-



Catherine Embondza-Lipiti.

cessus de budgétisation sensible au genre.

Pour la ministre Catherine Embondza-Lipiti, les questions de genre sont au cœur de tout développement et nécessitent une forte mobilisation des ressources tant humaines que matérielles et financières. «Il va de notre intérêt à tous de prendre conscience du préjudice qu'occasionne l'adoption des budgets qui ne tiennent pas compte des spécificités hommes/femmes pour le développement de notre pays», a-t-elle déclaré.

Pendant quatre jours, les directeurs des études et de la planification des 38 départements ministériels ont échangé les



Vue partielle des directeurs des études et de la planifications.

tique de la promotion de la femme dans notre pays. Plus spécifiquement, il s'agit d'amener les Dep à se familiariser avec les concepts, les principes et les approches d'intégration du genre dans les budgets, et à développer une feuille de route du suivi du pro-

expériences. Animés par Mme Béatrice Eyong, consultante, les travaux de cet atelier étaient axés sur une méthodologie active et participative, adaptée à la formation des adultes (andragogie).

Cyr Armel YABBAT-NGO

Assistance humanitaire

Le bateau-hôpital de «Mercy ships» bientôt à Pointe-Noire, pour une mission d'un an

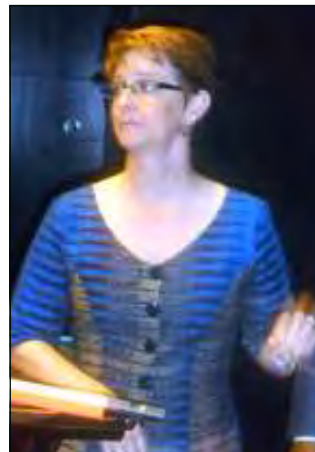
«Africa mercy», le plus grand navire-hôpital non-gouvernemental du monde, appartenant à l'O.n.g «Mercy ships» (en français: «Navires de l'espoir»), une œuvre humanitaire chrétienne internationale, va accoster, le 9 août prochain, pendant un an, au Port autonome de Pointe-Noire, pour prodiguer des soins médicaux à la population congolaise. Cette annonce a été faite lors d'une conférence de presse conjointe, lundi 8 juillet 2013, à l'hôtel Ledger Plaza, à Brazzaville, entre Alain Akouala-Atipault, ministre à la présidence, chargé des zones économiques spéciales (représentant le gouvernement), Mme Julienne Johnson, présidente de la Felbo (Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba), et Mme Traicy Swops, chef de mission de l'O.n.g Mercy ships «Navires de l'espoir».

«Mercy Shyps» est une organisation humanitaire internationale et non gouvernementale, dont la mission première est d'augmenter l'accès aux soins médicaux des populations, en particulier les plus démunies. Elle dispose de navires-hôpitaux et des équipages internationaux, pour apporter à certains des pays les plus pauvres du monde, une aide médicale de première qualité et des projets de développement pour le long terme.

Le bateau-hôpital qui va être amarré au Port de Pointe-Noire, l'«Africa mercy», est équipé de cinq blocs opératoires, pour traiter, gratuitement, les populations congolaises. L'équipe de «Navires de l'espoir» prendra en charge les malades victimes des pathologies telles que les tumeurs faciales, les fentes labiales et labio-palatées, le noma, la cécité, la cataracte, le ptérygion, les fistules vésico-vaginales, les hernies et goitres, les caries, les infections et lésions buccales.

En somme, la mission de «Navires de l'espoir» va prodiguer des soins dentaires, corriger le strabisme, réaliser des opérations ophtalmologiques, maxillo-faciales, de chirurgie plastique et générale, le traitement chirurgical orthopédique des enfants de moins de 15 ans, faciliter la convalescence et la réintégration dans la société, par le biais de conseils et autres services offerts aux patients et à leurs familles, offrir des services d'orthophonie, si nécessaire, présenter des stratégies en médecine préventive, etc.

Après les opérations, les patients seront hébergés dans le bateau-hôpital, jusqu'à leur guérison. Les soins et le transport seront à la charge du gouvernement congolais. Avant les soins aux malades, l'équipe de «Navires de l'espoir» (Mercy ships) organisera, à partir du 29 août, des formations aux professionnels locaux de santé (chirurgiens, infirmiers, techniciens, employés en santé publi-



Mme Traicy Swops.



Alain Akouala-Atipault.

que). A leur tour, les professionnels de santé vont traiter les patients sélectionnés dans différentes localités du Congo. A Pointe-Noire, la sélection des malades va se faire, le 28 août 2013, au lycée Victor Augagneur. A Brazzaville, ce sera le 6 novembre 2013, dans les deux paroisses évangéliques du centenaire (derrière le service des grandes endémies), et du Plateau centre-ville (à côté du Cfrad). D'autres localités retenues sont Oyo (le 2 décembre 2013, à l'hôpital de base), Ouesso (le 5 décembre 2013, à l'hôpital de base), Impfondo (le 10 décembre 2013, à l'hôpital de base), Dolisie (janvier 2014). Les malades sélectionnés, grâce à l'appui du partenaire, notamment la Felbo (Fondation Edith Bongo Ondimba), vont être pris en charge par le gou-

vernement, pour se rendre à Pointe-Noire et recevoir les soins dans le bateau-hôpital de l'O.n.g «Mercy ships». Pendant la conférence de presse, Mme Julienne Johnson a souligné qu'une ligne téléphonique est disponible aux populations, de 7h à 21h, pour avoir accès à tous les renseignements.

Signalons que l'O.n.g «Mercy Ships» (Navires de l'espoir) mène ses activités humanitaires dans le monde, depuis 34 ans. Elle est présente en Afrique, particulièrement dans la partie occidentale, depuis 27 ans.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA
Contacts pour tous
renseignements: 06.509.09.06
ou 06.509.09.14

Ministère à la présidence, chargé de la défense nationale

Le cours spécial de perfectionnement pour soixante officiers comptables a été lancé

Le Ministère à la présidence de la République, chargé de la défense nationale a organisé, la première session du cours spécial de perfectionnement des officiers comptables (Cospoc), pour les F.a.c (Forces armées congolaises) et la gendarmerie nationale. L'ouverture officielle de cette session a eu lieu, samedi 13 juillet 2013, dans l'enceinte de l'AcMil (Académie militaire Marien Nguabi), à Djiri, dans le 9^{ème} arrondissement de Brazzaville, sous le patronage de Charles-Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale. Le stage du cours spécial de perfectionnement des officiers comptables, dont le commissaire-capitaine Roland Mouhemba est le directeur, va durer trois mois.

Le cours est conçu pour apporter une qualification nécessaire et suffisante aux soixante officiers comptables des F.a.c (Forces armées congolaises) et de la gendarmerie nationale, afin de leur permettre de mieux servir dans les fonctions administratives qui ne leur sont pas nouvelles, et de permettre de bénéficier des avantages statutaires liés au déroulement de leur carrière.

Calqué sur le cours de perfectionnement des officiers subalternes réservé aux officiers d'infanterie et des armes de l'armée de terre, en particulier, ce stage s'articule autour de deux grands modules: la formation générale de l'officier et la formation technique et professionnelle en matière de gestion des ressources humaines et en gestion administrative et financière.

Pour le commissaire général de brigade Ambroise Mopenda, directeur général de l'administration et des finances au Ministère en charge de la défense nationale, ce cours spécial est une nouvelle piste ouverte dans la politique de formation au sein des forces armées. «La réhabilitation et la relance de l'administration militaire, en général, celle du corps de troupe, en particulier, est un processus continu qui nécessite une im-

plication totale et éclairée de toutes les compétences sur les chaînes hiérarchiques et techniques des armées. Considérée, à juste titre, comme socle de base dans cette démarche de modernisation de notre outil de défense, elle doit pouvoir s'appuyer sur des procédures claires, des structures allégées avec des attributions nettement définies, ainsi que des personnels qualifiés et en nombre suffisant pour répondre aux défis inévitables de l'amélioration de la gouvernance administrative en milieu militaire», a-t-il dit.

Ouvrant ce cours spécial, le ministre Mondjo a estimé que les actions de formation réalisées dans les F.a.c et la gendarmerie contribuent à améliorer les compétences du personnel. «Les actions de formation réalisées au sein des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale concourent à l'amélioration des compétences et à l'acquisition des aptitudes et réflexes nouveaux par nos personnels de diverses spécialités. Elles sont, de ce fait, à inscrire comme objectifs intégrant pleinement cette réorganisation. Il en est ainsi pour le présent cours de perfectionnement, organisé pour la première fois, au profit des officiers comptables de nos corps de troupe et servies», a-t-il déclaré. Il a, de ce



Charles-Richard Mondjo.



Quelques stagiaires pendant la cérémonie d'ouverture.

fait, exhorté les officiers stagiaires, à faire que des échanges et enseignements qui leur seront dispensés, qu'ils en sortent avec des notions bien comprises d'éthique et de déontologie administrative. Le clou de la cérémonie, rehaussée de la présence des membres du commandement des F.a.c et de la gendarmerie nationale, ainsi que des officiers généraux et supérieurs, a

été la parade militaire qui a réuni les troupes de l'académie militaire Marien Nguabi et de l'école nationale à vocation régionale génie travaux.

Il faut souligner qu'en perspective, une école d'administration militaire est en voie de création au Congo. Elle permettra ainsi de répondre, de manière efficace, à l'insuffisance de l'offre étrangère en matière de formation, mais aussi de former les personnels en tenant compte des réalités et des spécificités locales. C'est pourquoi le ministre Mondjo pense que «la réhabilitation et la relance de l'administration militaire, conduite conformément aux hautes orientations maintes fois réité-

rées de Son Excellence Monsieur le président de la République, chef suprême des armées, doit, plus que jamais, reposer sur des hommes formés, compétents et débarrassés de tous les antivaleurs préjudiciables à l'honneur des armées».

Alain Patrick MASSAMBA

Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale)

Vers la responsabilité sociétale des entreprises extractives en Afrique centrale

En partenariat avec la G.i.z (Coopération internationale allemande), à travers le projet Remap (Renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale), la commission de la Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) a organisé, du 11 au 12 juillet 2013, un atelier de réflexion sur les mesures concrètes de mise en œuvre du standard R.s.e (Responsabilité sociétale des entreprises) en République du Congo. Les travaux se sont déroulés dans la salle de conférence de la B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale), à Brazzaville, sous l'égide de Placide Alfred Iloki, représentant de la commission de la Cemac au Congo. En présence de Mme Armelle Siopathis Bekanbga, représentante du projet Remap, ont réuni près d'une cinquantaine de représentants des administrations publiques, du secteur privé et de la société civile, ainsi que des communautés locales et autochtones.



De g. à d. Armelle Siopathis Bekanbga, Placide Alfred Iloki et Yves Bertran Alvarez.

Animé par Yves Bertran Alvarez, consultant de la mission, l'atelier a réfléchi sur les politiques d'accompagnement à la mise en place d'un standard de R.s.e (Responsabilité sociétale des entreprises) au Congo. Le standard R.s.e constitue un ensemble d'outils de gouvernance à destination du secteur des industries extractives, mis en œuvre dans la sous-région, par la Cemac. Il intègre la vision de la Cemac dans le cadre du P.e.r (Programme économique régional), qui évoque la transformation et le traitement des produits miniers, au niveau régional, afin d'en optimiser, non seulement la valeur ajoutée, mais également, la création de synergies régionales, les retombées sociales, notamment au niveau des infrastructures, la création d'emplois et la limitation des impacts sur l'environnement.

Pour Placide Alfred Iloki, «la mise en œuvre d'un standard régional de R.s.e pour les industries extractives constitue un instrument potentiellement important dans la gouvernance du secteur des matières premières minérales. Elle vient compléter d'autres initiatives en cours, telles que la mise en place d'un code minier communautaire et la création d'une académie minière régionale au profit des administrations des Etats membres. L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une dynamique régionale de renouvellement des cadres législatifs nationaux».

Les travaux de l'atelier de réflexion ont débouché sur la formulation des recommandations axées sur la mise en place d'un cadre de concertation multi-acteurs et la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur la thématique de la R.s.e. Par ailleurs, un atelier spécifique sera organisé avec les entreprises du secteur privé sur la R.s.e au Congo, pour créer les conditions permises du développement de la R.s.e au Congo. Ensuite, un observatoire sur la R.s.e sera créé, pour veiller aux risques sanitaires et environnementaux des activités des industries extractives. Il y aura, en plus, une agence sous-régionale de notation de la R.s.e. Les participants, quant à eux, se sont résolus à constituer une plate-forme nationale pour accompagner le processus R.s.e au niveau national, avec l'appui du projet Remap.

Signalons que les pays membres de la Cemac comptent beaucoup sur l'exploitation des matières premières pour soutenir leur croissance. Cependant, ces pays constatent, pour de nombreuses raisons, que l'exploitation industrielle, basée sur des investissements directs étrangers, n'entraîne pas suffisamment leur développement conséquent et durable.

En outre, la mauvaise gouvernance des ressources naturelles (minières, forestières, pétrolières, gazières, etc.) est, souvent, à l'origine de conflits internes ou transfrontaliers. C'est ainsi que la Cemac, dans le cadre de son P.e.r (Programme économique régional) 2010-2025, a inscrit la gouvernance et l'environnement des affaires comme deuxième axe majeur d'intervention, afin de sécuriser les revenus issus de la transformation locale des matières premières et d'assurer une plus grande maîtrise de la chaîne de valeurs du secteur énergétique, des mines et de la métallurgie. Le projet Remap, issu d'un accord-cadre signé en 2008 entre les pays de la Cemac et la G.i.z (Coopération internationale allemande), s'inscrit dans la logique du P.e.r.

Philippe BANZ.

Circonscription de Kellé (Cuvette-Ouest)

Thierry Hobié a mis l'accent sur la paix et l'entente entre fils et filles du district

Le député Thierry Hobié, élu dans la circonscription de Kellé, a effectué, jeudi 27 juin dernier, une descente parlementaire, non seulement pour porter à la connaissance de ses mandants, le travail réalisé à l'assemblée nationale, mais également, les remercier pour la confiance portée en lui, après sa réélection, lors des élections législatives partielles au mois de décembre 2012. Le député élu à Kellé a mis l'accent sur l'unité des fils et filles du district, tout en précisant qu'il est là pour travailler avec tout le monde.

De prime abord, le député Thierry Hobié a remercié ses mandants pour lui avoir renouvelé leur confiance, en jetant leur dévolu sur sa modeste personne, pour qu'il continue à les représenter à l'hémicycle. Tout en leur rappelant qu'il est de son devoir d'être en contact permanent avec ses électeurs.

Descente parlementaire oblige, Thierry Hobié a fait la restitution des conclusions de la deuxième session ordinaire administrative budgétaire de l'assemblée nationale, en expliquant à ses mandants, les lois adoptées, particulièrement la loi financière portant budget 2013 de l'Etat.

La deuxième étape de la descente parlementaire a consisté à la remise de don. Cette fois, le député a offert des produits pharmaceutiques dont le manque a toujours fait l'objet de plusieurs problèmes au niveau des populations. Par ce don, il a pallié certaines situations auxquelles sont confrontées,

chaque fois, ces populations. Face à ce geste combien salubre, l'un des chefs de village, visiblement satisfait, a apprécié, à sa juste valeur, l'élan d'amour et de partage qui a toujours caractérisé le député Thierry Hobié.

Poursuivant ses propos, il a condamné, avec la dernière énergie, les candidats qui n'attendent que les séances électorales pour paraître au grand jour et haranguer le public par de fausses promesses. Selon lui, cette pratique est, souvent, source de désordre qui intervient dans le déroulement du vote où les assesseurs corrompus se dressent contre les votants sans scrupule. Le cas de Thierry Hobié, a-t-il renchéri, est une illustration qui témoigne de son attachement à ses mandants, malgré toutes les déconvenues qui ont été constatées çà et là, lors des deux tours des dernières législatives partielles.

Rappels que la paix est, totalement, retrouvée dans cette



Thierry Hobié.

partie du pays, après le climat malsain qui y a prévalu, avant, pendant et après le vote. C'est ainsi que tout le monde fume le calumet de la paix, comme pour dire que toutes les velléités et échauffourées constituant la hache de guerre ont été, définitivement, enterrées. S'adressant à ses mandants, Thierry Hobié a mis un accent particulier sur le développement de Kellé qui mérite une attention particulière. A cet ef-

fet, il a demandé aux populations, de conjuguer, ensemble, leurs efforts, afin de s'unir davantage et assurer la continuité, car chaque département, chaque district, a toujours besoin d'une crème d'intellectuels capables de faire montre de responsabilité dans l'exécution ou la résolution des problèmes des populations.

Dans cette même veine, l'élu de Kellé a émis le vœu de voir le district s'arrimer à la modernité. Il attache du prix à cette exhortation, pour que le département garde allumer la flamme symbole de la cohésion des jeunes cadres, filles et fils de Kellé, pour la léguer à la postérité, car l'élection d'un candidat ne peut pas ébranler les rapports qui unissent tous les enfants du terroir. «Ce qu'il y a à retenir, c'est de faire un choix judicieux, parmi les candidats qui se présentent, pour solliciter vos suffrages, parce que c'est vous qui détenez le pouvoir à l'hémicycle. Garantissons donc notre département, en lui apportant ce dont il a besoin, car Kellé est le berceau de mon enfance», leur a-t-il dit.

Armand Firmin AWENE

Sur le site lasemaineafricaine.net, télécharger le fichier PDF du journal

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville
Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION DIAKITE DIABIRA MARIAM

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 76, rue Mbochi, Poto-Poto
Brazzaville (République du Congo)

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale, suivant acte authentique dressé à Brazzaville, en date du dix neuf avril deux mil treize, enregistré le vingt-deux avril deux mil treize, sous folio 72/1 et numéro 1279, à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** DIAKITE DIABIRA MARIAM;
- **FORME:** Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **OBJET:**
 - le commerce des matériaux de construction;
 - le commerce de gros et de détail des produits alimentaires;
 - l'habillement;
 - le commerce du mobilier de bureau, des fournitures de bureau, du matériel informatique et des consommables;
 - l'import-export.

- **DUREE DE LA SOCIETE:** 99 ANS;
- **SIEGE SOCIAL:** 76, rue Mbochi, quartier Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo);

• **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire, le dix-neuf avril deux mil treize, et enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto, le vingt-deux avril deux mil treize, sous folio 72/1, n°1280, atteste que la souscriptrice a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;

• **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 02 mai 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4290;

• **DEPÔT LEGAL:** le 02 mai 2013, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 13 DA 519;

• **GERANCE:** Madame DIABIRA Mariam et Monsieur DIAKITE Kalilou Dit Babakaou sont nommés cogérants de ladite société, pour une durée illimitée.

Pour Insertion Légale
Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue Auxence ICKONGA, 1^{er} étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville
Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION G.D. CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: 23, rue Loufoulakari, Mougali
Brazzaville (République du Congo)

Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale, suivant acte authentique dressé à Brazzaville, en date du onze juin deux mil treize, enregistré le onze juin deux mil treize, sous folio 101/1 et numéro 1693, à la recette d'impôts de Poto-Poto (République du Congo), présentant les caractéristiques suivantes:

- **DENOMINATION:** G.D. CONSTRUCTION;
- **FORME:** Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle;

- **OBJET:**
 - la construction de bâtiment, le génie civil, les travaux publics;
 - la vente de matériaux de construction;
 - l'assainissement, l'approvisionnement;
 - le commerce du matériel informatique, des consommables, des fournitures et du mobilier de bureau;
 - le commerce des appareils électroménagers;
 - le commerce des produits alimentaires, de boissons et de tabacs;
 - l'habillement;
 - la culture et l'élevage associés;
 - le transport par terre des personnes et des marchandises;
 - l'import-export.

• **DUREE DE LA SOCIETE:** 99 ANS;

• **SIEGE SOCIAL:** 23, rue Loufoulakari, Mougali, Brazzaville (République du Congo);

• **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire, le onze juin deux mil treize, et enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto, le onze juin deux mil treize, sous folio 101/2, n°1694, atteste que le souscripteur a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;

• **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 17 juin 2013, sous le numéro CG/BZV/13 B 4395;

• **DEPÔT LEGAL:** le 17 juin 2013, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 13 DA 684;

• **GERANCE:** Monsieur MAYOUNGOU Pierre est nommé gérant, pour une durée illimitée.

Pour Insertion Légale
Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
Boîte Postale: 14745 - Brazzaville (République du Congo)
Tél: (242) 06 662 43 35/05 576 54 67//E-mail: pchimene@yahoo.fr

AVIS DE DISSOLUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE «SOCIETE CONGOLAISE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE» EN SIGLE «SCPE» SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 10 000 000 DE FRANCS CFA

Suivant Procès-verbal de la réunion Extraordinaire de l'Actionnaire Unique de la société dénommée «SOCIETE CONGOLAISE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE», en sigle «SCPE», Société Anonyme Unipersonnelle au capital de dix Millions (10 000 000) de Francs CFA ayant son siège social à Brazzaville (Congo) 13, rue Laptot Matouffa M'pila, en diagonale de l'ex-Boulangerie Joseph. Immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/07 B 595 du 1^{er} octobre deux mil sept, tenue en date à Brazzaville du 06 juillet 2013, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), sis rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPROGI), case J-490/M, le 09 juillet 2013, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le

Folio 120/7 numéro 1004, l'Actionnaire Unique a décidé de la dissolution de ladite société. En conséquence, l'actionnaire unique, après avoir pris acte des orientations du Conseil des Ministres du 28 juin 2013, a recommandé:
- la mise en place, par le Ministère de tutelle, d'une commission ad hoc chargée de la mise en oeuvre des actions subséquentes à la dissolution;
- la transmission de la documentation administrative, juridique, financière et technique par la société à la commission ad hoc, dans les meilleurs délais.
Le dépôt au greffe dudit Procès-verbal au Tribunal de commerce et du Crédit mobilier de Brazzaville a été effectué, le 12 Juillet 2013, sous le numéro 13 DA 799.

Pour avis et Mention
Maître Chimène Prisca Nina
PONGUI
Notaire



Institut Supérieur
de Technologie
d'Afrique Centrale

L'IST-AC Pointe-Noire RECRUTE

Poste
L'Institut Supérieur de Technologie d'Afrique Centrale (IST-AC) de Pointe-Noire, école d'enseignement technique et supérieur de référence en Afrique Centrale, cherche actuellement à recruter un enseignant en Automatismes ou en Génie Electrique ou en Maintenance ou en Mécanique, de niveau Bac +3 ou plus. Le contrat proposé est un contrat de vacation.

Missions
Le temps de travail sera réparti entre des activités d'enseignement de cours, TP et TD, de développement de laboratoire, et de prestation de service en milieu industriel.

Le candidat enseignera à un

niveau Bac +2 (BTS en Maintenance Industrielle français). Il abordera les aspects scientifiques et techniques de la discipline.

Profils requis
Maîtrise technique, rigueur, aptitudes au travail en équipe et qualités d'éducateur sont exigées.

Contact
Les CVs et lettre de motivation sont à déposer par mail ou sur papier avant le lundi 02 septembre 2013 auprès de:

Mme Ginette GOMBISSA
- info.pnr@ist.ac
Base Total E&P Congo, Km4
- BP 781 - Pointe-Noire
Tél : 00 242 05 524 59 55

Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture)

Les enfants en rupture ont droit à l'assistance sociale et médicale

Pour le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture), dont le coordonnateur national est Joseph Likibi, les enfants en rupture présents au Congo, doivent accéder aux soins les plus adéquats pour une vie meilleure de cette couche. C'est pourquoi, cette plate-forme d'O.n.gs multiplie des plaidoyers auprès des pouvoirs publics congolais et des organismes internationaux, pour que les enfants vulnérables aient droit à l'assistance sociale et médicale.

Bien que des statistiques précises ne soient pas disponibles, des enfants en rupture abusivement appelés «enfants de la rue» continuent d'errer dans les principales grandes villes de la République du Congo. Déconnectés de leurs familles, ces enfants sont confrontés à plusieurs difficultés d'ordre social, rendant ainsi leur existence difficile. Parmi ces difficultés, il y a, en bonne place, leur accès aux soins.

Une question tellement préoccupante qu'elle est, aujourd'hui, au cœur des principales préoccupations de la société civile congolaise, qui multiplie actuellement des plaidoyers auprès des pouvoirs publics congolais et des institutions internationales, pour que soit apportée une solution durable à la problématique de l'accès aux soins des enfants en rupture. D'où la mise en place du Reiper, un réseau constitué d'O.n.gs congolais.

Cette année, ce réseau s'est

déjà réuni deux fois. La première réunion a eu lieu en mars dernier à Pointe-Noire. Elle a regroupé les autorités administratives et sanitaires locales. Durant ces assises qui se sont déroulées dans la salle de mariage de la mairie de Pointe-Noire, des réflexions ont été menées sur la facilitation de



Les participants pendant les travaux.

l'accès aux soins des enfants en rupture. Des questions avaient ainsi été posées aux



Joseph Likibi et Anne Thiriet.



différentes institutions. Pour Anne Thiriet, responsable du Samu Social de Pointe-Noire, et

Joseph Likibi, coordonnateur national du Reiper, l'objectif principal du plaidoyer est de favoriser la création des partenariats avec les pouvoirs publics.

C'est alors que le 28 mai, le Reiper s'est, de nouveau, retrouvé avec les responsables des circonscriptions d'action sociale, les directeurs départementaux de l'action sociale, de l'action humanitaire, les directeurs départementaux de la santé, les responsables des hôpitaux de Pointe-Noire, et les représentants des associations et organismes internationaux concernés, sous la direction de Joseph Likibi, coordonnateur national du Reiper. Les représentants des institutions inter-

nationales comme l'Unicef ont, également, pris part à cette réunion. Deux groupes de travail, «santé» et «actions sociales», ont été formés. Il s'agissait, pour les participants, de réfléchir aux solutions pouvant permettre aux structures de santé (hôpitaux, Centres de santé intégrés) de faciliter les démarches des circonscriptions d'action sociale, pour qu'elles obtiennent une gratuité des soins pour les enfants en rupture identifiés par le Reiper, et voir comment ces enfants peuvent aussi bénéficier des soins gratuits au sein des structures de santé.

Au terme d'une séance de travail de près d'une heure, chaque groupe a fait part des réponses aux différentes préoccupations du Reiper. Les directions départementales de la santé et des affaires sociales ont, chacune, révélé ce qui peut être faisable à leurs niveaux, les autres aspects relevant purement de leurs ministères respectifs.

Des suggestions ont alors été faites. Il s'agit, par exemple, de la planification et de la formalisation des accords de partenariat entre le Reiper et les directions départementales de la santé et de l'action sociale. L'autre proposition a porté sur l'identification des enfants en rupture, réalisée par le Reiper, pour permettre des coûts réduits, voire une gratuité de la

prise en charge sanitaire pour les enfants bénéficiaires des structures membres du Reiper. Les participants ont, également, souhaité que des assistantes et monitrices sociales ainsi que d'autres personnes en charge des enfants en rupture soient formées aux fins de l'efficacité des actions à mener.

Cette réflexion est soutenue par la loi Potignon du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. L'article 6 de cette loi stipule: «Ne constitue pas une atteinte au principe de la non-discrimination, le fait d'accorder une attention plus spécifique à l'enfant, particulièrement vulnérable notamment, l'enfant avec handicap, l'enfant soldat, réfugié, orphelin, pygmée et albinos». Et l'article 26 de préciser: «L'enfant a droit à la préservation de sa santé et à des soins de qualité en toutes circonstances. Dès sa naissance, il a droit à un dossier médical et aux vaccins conformes aux exigences de la réglementation sanitaire. Il est interdit de priver un enfant des soins de santé en raison de considérations financières pour les hôpitaux subventionnés».

John NDINGA-NGOMA

La semaine Africaine c'est le dialogue des cultures



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, des candidats au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Technicien Core Planning
Catégorie 9D collège des Agents de Maîtrise.

Durée du contrat: Indéterminée.

Description du poste:

Sous l'autorité du Manager Core & IP Planning, le Technicien Core Planning, assurera les principales missions suivantes:

Principales tâches. · Planification des capacités des nœuds core (CP, Mémoire, BHCA, Erlang, Licences) à moyen terme. · Planification des interfaces et leurs capacités, entre les nœuds core et vers les autres nœuds (HLR, MGW, MPBN, SGSN, VAS, IN, et les équipements de transmission) · Planification de la synchronisation du réseau core (Frequency et time synchronization) ·

Analyse de l'impact de l'introduction de nouveaux produits/nœuds (HW, SW) et des promotions marketing. · Support à l'équipe pro-

jet pour le rollout et l'implémentation de tout nouveau produits/nœud (HW/SW) core · Tests d'acceptance pour tout nouveau projet core, confirmer toutes les fonctionnalités selon le network design et le network solution. · Audit HW, SW des réseaux core et maintenir une base de donné · Nomenclature des routes, liens, nœuds core et maintenir une base de donnée à jour · Allocation des adresses des différents nœuds: GT, SPC, et maintenir une base de donnée à jour · Maintiens à jour des diagrammes de l'architecture (physique, logique) des réseaux core · Dimensionnement des liens de signalisation entre différents nœuds connectés aux réseaux core · Dimensionnement des liens d'interconnexion (locale, internationale), interface A, et autres liens de trafic · Optimisation des réseaux core (capacités, configurations, architecture) · Analyse des problèmes de performance core majeurs et élaboration des actions correctives à prendre. · Assurer le suivi de la résolution des problèmes de performance core

Formation:

Bac + 3 en Informatique, Télécommunication, Electronique.

Expérience: 2 à 3 ans d'expérience.

Connaissances et techniques:

- MS Office
- Anglais
- Systèmes de télécommunication
- GSM/UMTS

Qualités personnelles:

- Autonomie
- Créativité
- Rigueur
- sprit d'équipe
- Intégrité

Composition du dossier:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (indiquant les personnes références)
- Copie(s) légalisé(e)s du ou des diplômes
- Récépissé de l'ONEMO

Date et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures sont à adresser, au plus tard le 26 juillet 2013, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150 Brazzaville – Congo.

Vous pouvez également charger votre candidature sur notre site:

www.mtncongo.net ou la transmettre à l'adresse: recrutement@mtncongo.net

L'ordre des trinitaires au Congo

Quinze ans déjà!

Pendant les guerres de croisade entre chrétiens et musulmans, les prisonniers des deux camps sont automatiquement réduits à l'esclavage. Interpellé par cette situation pour le moins inhumaine, Jean de Matha, Français, entreprend une pastorale de libération des captifs de la foi, dans le cadre de l'Ordre de la Très Sainte Trinité qu'il fonde en 1198, à Cerfroid, à quelques encablures de Paris. Depuis donc plus de huit siècles, l'apostolat des prisonniers est demeuré l'axe principal du charisme des pères trinitaires. Cette année, l'Ordre des trinitaires commémore l'an 15 de sa fondation au Congo.

En effet, c'est le 15 juin 1998 que s'est implantée la première communauté des trinitaires sur les bords du Djoué, en aval du barrage hydroélectrique du même nom, dans l'ancien domaine du couple De Cuper, au quartier Kin-soundi. Pour marquer d'une pierre blanche cette commémoration, un des leurs, le frère Carmel Gladys Ulrich Dinamona, a reçu, des mains de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, le sacrement de l'ordre, le samedi 15 juin 2013, en l'église Sainte Trinité de Kin-soundi-Barrage, en présence du ministre provincial, le révérend père Gino Bucarello.

L'ordre qui, pourrait-on dire, a pris sa vitesse de croisière au Congo, compte à présent treize prêtres, cinq postulants, un profès simple et un profès solennel, ainsi que cinq étudiants profès simples. De ces treize prêtres, sept sont en mission pastorale à l'étranger. Il s'agit, pour l'Italie des pères Modeste Edouard Mampouya-Mounzila, Serge Baudelaire Nkodia, Célestin Guy Simplicie Mbakha, Constant Silaho-Nganga et Ken Clarence Samba. Le père Carmel Gladys Ulrich Dinamona est, lui aussi, sur le point de les rejoindre. Leur aîné Ange Mampouya-Ma-Lwanga (deuxième prêtre trinitaire congolais après Constant Rocard Balossa, décédé), et Anacleto Martin N'kenda sont, quant à eux, au Gabon.

Actuellement, seuls les pères Servais Ladyslas Madiki, curé et Vianney Davy Christlain Kiabiya, vicaire, ainsi qu'Alban Martial Ebé Zogo (de nationalité gabonaise), Jean Florent Igor Ntandou et Emka Delfy Amour Mouzabakani, respectivement formateur et responsable de la communauté œuvrent à la paroisse Sainte Trinité de Brazzaville.

Conformément à leur vocation spécifique, les trinitaires ont, en plus de la gestion de leur paroisse, la charge de l'aumônerie de la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville. Ils y assurent la catéchèse, l'accompagnement spirituel des détenus, les célébrations eucharistiques tous les dimanches, la préparation des repas festifs, l'administration des soins de santé primaires et l'assistance matérielle, avec la distribution des vivres et des vêtements.

A cette même aumônerie catholique est échu l'honneur de mettre en œuvre le Pareda (Projet d'actions pour le renforcement de l'Etat de droit et des associations), financé par l'Union européenne, afin d'améliorer les conditions de détention dans cette maison carcérale. Pour ce faire, l'hygiène, la santé, l'aide à la réinsertion et la protection juridique des détenus sont aussi au cœur des activités de l'aumônerie, en vue de rendre la dignité humaine à la population carcérale.

L'aumônier, le père Vianney Davy Kiabiya y bénéficie de la collaboration d'un prêtre du diocèse de Brazzaville, l'abbé Brice Ndoki, des membres de la communauté San'Egidio, ainsi que des religieuses des

congrégations des sœurs de la Croix de Chavanaud et de Saint Joseph de Genova.

Ainsi, en avril dernier, M. Matteo Sirtori, premier secrétaire de la délégation de l'Union européenne en République du Congo a effectué une visite à la Maison d'arrêt de Brazzaville, en compagnie entre autres du directeur de cette institution, M. Lambert Ngoniélé, et de M. Emmanuel Bayeni, conseiller au Ministère de la justice. Il s'est agi, pour l'essentiel, de se



Le complexe scolaire Notre-Dame de la Confiance.

rendre compte du niveau d'exécution des premiers mini-projets qui y ont déjà été mis en œuvre, à savoir: la réhabilitation du réseau d'adduction d'eau, le maraîchage et l'assainissement du cadre de vie des détenus.

En effet, depuis belle lurette les différents quartiers de la Maison d'arrêt de Brazzaville n'étaient plus approvisionnés en eau potable, à cause du délabrement du premier réseau d'adduction; un réseau aussi vieux que la maison elle-même. Grâce donc à ce financement de l'Union européenne, l'aumônerie catholique a pu faire ins-



Le centre trinitaire Mgr Di Donna.

taller un nouveau réseau et, depuis lors, l'eau coule à foison dans tous les quartiers de cette maison, à la grande satisfaction de la population carcérale.

De même, l'aumônerie catholique a promu et supervise une importante activité maraîchère sur le site. Ce qui, non seulement a substantiellement amélioré l'alimentation des 560 détenus que compte la Maison d'arrêt, mais aussi leur a permis de réaliser des recettes sur la vente des produits de leur travail, à savoir: des légumes feuilles (amarante, oseille, épinard) et des légumes fruits



L'église Sainte Trinité en construction.

comme le concombre, l'aubergine violette, le poivron et la tomate.

Par ailleurs, une papayeraie commence aussi à y pousser. Ce travail est réalisé par 23 détenus sélectionnés en fonction de certains critères. L'autre module de cet ensemble de mini-projets a consisté à désin-

secter et dératifier les différentes cellules de la Maison d'arrêt. D'autres projets sont en voie d'être mis en route dans le cadre de la réinsertion professionnelle: «le village de rédemption» qui prévoit d'installer et d'équiper dans l'enceinte de la Maison d'arrêt, toujours en partenariat avec l'Union européenne, une salle d'informatique, une bibliothèque, un laboratoire psychopathologique, une infirmerie dotée de matériel d'analyses médicales, des sanitaires, ainsi que des ateliers de couture et de menuiserie avec la réha-

bitation de l'ancien atelier de

fecter, désinsectiser et dératifier les différentes cellules de la Maison d'arrêt. D'autres projets sont en voie d'être mis en route dans le cadre de la réinsertion professionnelle: «le village de rédemption» qui prévoit d'installer et d'équiper dans l'enceinte de la Maison d'arrêt, toujours en partenariat avec l'Union européenne, une salle d'informatique, une bibliothèque, un laboratoire psychopathologique, une infirmerie dotée de matériel d'analyses médicales, des sanitaires, ainsi que des ateliers de couture et de menuiserie avec la réha-

bitation de l'ancien atelier de

bitation de l'ancien atelier de

bitation de l'ancien atelier de

bitation de l'ancien atelier de

Antoine BOUBA-BOUBA

LA SEMAINE AFRICAINE, POUR DEFENDRE LA LIBERTE D'EXPRESSION.

Les inédits d'un pontificat

«Monsieur le Pape!»

Je ne saurais dire si le magnétisme qui se dégage des propos du Pape tient à sa manière de les dire, à l'ambiance dans laquelle ils sont dits ou à la nouveauté induite par ce Pontife venu des terres de la pampa et moins engoncé dans les concepts. Peut-être est-ce tout cela. Car s'il est un fait avéré, c'est que les homélies que le Pape François prononce chaque matin dans la chapelle de la Maison Sainte Marthe où il continue de résider s'appuient sur des enseignements «classiques». En pasteur aguerri, le Souverain pontife y prêche bien l'amour du prochain, le respect et la reconnaissance à Dieu, Créateur de tout être; le besoin de solidarité dans un monde qui s'enfoncé dans son égocentrisme, le courage d'annoncer la Parole du salut à temps et à contretemps, de se sentir chez soi dans l'Eglise...

Mais dès que ces paroles franchissent les lèvres du Pape François, elles acquièrent une «brillance» qui les fait resplendir d'un éclat qu'on dirait nouveau. Ou alors sont-ce nos yeux et nos oreilles qui ont acquis une dimension nouvelle d'ouverture et de discernement! La question est vraiment d'importance même chez nous autres communicateurs ou vaticanistes. Nous avons été plus d'un à nous réveiller devant l'écho suscité dans les milieux laïcs par une parole de ce Pape chaleureux et direct, prêchant l'évangile à la manière d'une causerie au coin du feu. Un exemple? Je vous en aurais bien donné cent si l'espace l'avait permis!

«Nous sommes tous égaux dans l'Eglise, même le pape», a lancé le Saint-Père à l'occasion de l'audience générale du 26 juin 2013 au Vatican. Devant quelque 50.000 fidèles réunis place Saint-Pierre, le pape François a assuré que nul n'était inutile au sein de l'Eglise et a appelé les chrétiens à être les «pierres vivantes» du temple de Dieu. «L'Eglise, a soutenu le Saint-Père, n'est pas un amas d'intérêt; elle est le Temple où opère Dieu». Banal, dites-vous? Peut-être, mais lisez la suite.

«Si quelqu'un me dit, écoutez, monsieur le pape, vous, vous n'êtes pas égal à nous. (Je lui dirais) Non, cela n'est pas vrai. Nous sommes tous égaux, tous frères. Nous faisons tous partie de l'Eglise, nous contribuons à la construire et cela doit nous faire réfléchir, car s'il manque une brique, il manque quelque chose dans cette maison». Suffoquant de simplicité et de sincérité, non?

Je ne sais pas vous, mais moi et quelques-uns de mes confrères fumes profondément choqués de lire un jour sur des affiches: «A bas Monsieur le pape!!» (Down with Mr. Pope). C'était dans l'onde de choc suscitée par les propos mal interprétés du Pape Benoît XV à Ratisbonne, en Allemagne. Le 12 septembre 2006, le Pape théologien y prononça un discours magistral dans lequel il condamna l'usage de la violence en religion. Les musulmans se sentirent visés et partout des manifestations d'hostilité suivirent, émaillées donc de ces «M. le Pape» irrévérencieux. Mais voilà qu'aujourd'hui, au détour d'une simplicité de langage, le Pape François en personne improvise un discours dans lequel il se dénie tout privilège devant Dieu et se donne du «M. le Pape». Inédit.

(A suivre)

Albert S. MIANZOUKOUTA (Journaliste à Radio Vatican)



Le Pape François.

Villa à Louer

NGOYO LA Plaine (Pointe-Noire) 400m²



- 3 chambres à coucher dont:
 - 1 chambre parents avec salle de bains + chauffe eau;
 - 2 chambres enfants + l'douche complète;
 - Salon + salle à manger;
 - 1 cuisine;
 - 2 Terrasses;
 - w.c extérieur.

Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar)

Mgr Louis Portella Mbuyu élu 1^{er} vice-président

Du 8 au 15 juillet 2013 s'est tenue à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, la 16^{ème} assemblée plénière du Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar), sous le thème: «L'Eglise-Famille de Dieu en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix». Le Fleuve Congo Hôtel de Kinshasa a servi de cadre aux cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi qu'aux travaux de séance et aux ateliers. Les messes d'ouverture et de clôture ont eu lieu respectivement, à la paroisse Sacré-Cœur de Kinshasa, le mardi 9 juillet et au stade des Martyrs, le dimanche 14 juillet 2013. A l'issue de cette assemblée, le bureau exécutif du Sceam a été renouvelé, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) et de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale) a été élu premier vice-président.



Mgr Portella entouré des abbés Mesmin Massengo (à g.) et Blaise Martin Makiza.

La messe d'ouverture a été présidée par le cardinal Adrien Sarr, archevêque de Dakar, 2^{ème} vice-président du Sceam qu'entouraient cinq autres cardinaux: Polycarp Pengo, archevêque de Dar-es-Salam (Tanzanie), président du Sceam, Christian Tumi, archevêque émérite de Douala (Cameroun), Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque métropolitain de Kinshasa, John Onaiyekan, archevêque d'Abuja (Nigéria), John Njue (Kenya). Le cardinal Robert Sarah, président du Conseil pontifical Cor Unum, est arrivé à Kinshasa, le vendredi 12 juillet et a présenté aux conférenciers le Motu Proprio sur le service de la charité, de Benoît XVI. Mgr Adolfo Tito Yllana, nonce apostolique en RDC a pris part activement à cette rencontre.

Le gouvernement a été représenté par le ministre de l'intérieur, de la décentralisation et des affaires coutumières, représentant spécial du chef de l'Etat. 146 participants représentant 36 délégations venues de toute l'Afrique, de Madagascar et des Iles adjacentes, 7 délégations venues d'Europe et une des Etas-Unis y ont pris part. La délégation congolaise était composée de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c et de l'Acerac, de l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, secrétaire général de l'Acerac et l'abbé Blaise-Martin Makiza, secrétaire général adjoint et gestionnaire de la C.e.c.

A l'issue des travaux, les prélat africains ont adressé un message au peuple de Dieu qui

est en Afrique et aux hommes de bonne volonté, sur la réconciliation, la justice et la paix en Afrique. Ce message comprend treize résolutions et trois recommandations. En plus du message, les évêques du Sceam ont aussi publié un appel pour la paix en République Démocratique du Congo et une déclaration sur la situation en République Centrafricaine.

Le bureau exécutif et le secrétariat général étant en fin de mandat, des élections ont été organisées afin de mettre en place les nouveaux bureaux. C'est ainsi que Mgr Louis Portella Mbuyu a été élu 1^{er} vice-président du nouveau bureau exécutif du Sceam pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Le nouveau secrétariat est composé du père Joseph Komakoma (Zambie, secrétaire général) et du père Samuel de Jesus Paquete (Angola, 1^{er} secrétaire adjoint).

Le nouveau bureau exécutif et son secrétariat ont été reçus en audience par le président de la RDC, Joseph Kabila Kabange, le lundi 15 juillet 2013, en fin de matinée.

Pour la petite histoire, le Sceam est né de la volonté de jeunes évêques africains lors du concile Vatican II (1962-1965). Sa mise en place est le résultat de la résolution des évêques de construire une structure continentale afin de mettre en avant la vision africaine de l'Eglise tout entière. Voyant l'importance d'une telle association pour l'Afrique, la Congrégation pour l'évangélisation des peuples a invité les présidents des conférences épiscopales régiona-

les pour consultation, en 1968. Un an plus tard, la première visite d'un pape en Afrique a été considérée comme très opportune pour lancer le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar. De ce fait, Sa Sainteté le Pape Paul VI a été accueilli à Kampala (Ouganda) en juillet 1969 pour le lancement officiel de l'institution.

La mission du Sceam est «de promouvoir son rôle en tant que signe et instrument de salut et de construire l'Eglise comme Famille de Dieu en Afrique», de préserver et de favoriser la communion, la collaboration et la concertation entre toutes les Conférences épiscopales d'Afrique et des Iles. En conséquence, le symposium, à travers les Conférences épiscopales favorise: l'évangélisation, le développement humain, l'œcuménisme, la formation et la consultation (sur les grands problèmes de la famille de Dieu en Afrique et dans le monde entier). Le Sceam utilise trois langues de travail: le français, l'anglais et le portugais.

Pour la coordination continentale du Sceam, il existe huit régions constituées en associations ou assemblées régionales des conférences épiscopales: Cedoï- Madagascar (La Conférence épiscopale de l'océan indien); Cerna (Conférence épiscopale régionale du nord de l'Afrique); Aceac (Association des conférences épiscopales de l'Afrique centrale); Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale); Cerao/Recowa (Conférence épiscopale régionale de l'Afri-

que de l'Ouest/Regional episcopal conferences of West Africa); Ahce (Assemblée de la hiérarchie catholique d'Egypte); Amecea (Association of member episcopal conferences in eastern Africa); Imbisa (Inter-regional meeting of bishops of southern Africa).

L'assemblée plénière de Kinshasa aura été un moment important de collégialité, de communion fraternelle qui a renforcé, à plus d'un titre, l'unité de l'Eglise-Famille en Afrique.

Abbé Blaise Martin MAKIZA
Secrétaire général adjoint,
gestionnaire de la
Conférence épiscopale
du Congo

Nouveau bureau exécutif du Sceam

Président:
Mgr Gabriel Mbilingi, archevêque de Lubango (Angola)

1^{er} vice-président:
Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la C.e.c et de l'Acerac (Congo)

2^{ème} vice-président:
Mgr Gabriel J. Anokye, archevêque de Kumasi (Ghana, ancien étudiant aux Facultés catholiques de Kinshasa)

Secrétaire général:
Abbé Joseph Komakoma (Tanzanie, ancien 1^{er} secrétaire général adjoint)

XVI^{ème} Dimanche Ordinaire C

«Écoutons et servons notre Seigneur présent au cœur du monde!»

Textes: Gn 18,1-10; Col 1,24-28; Lc 10,38-42

Il y a des cas où le fait de découper le texte des évangiles en petits paragraphes peut rendre difficile leur compréhension. C'est le cas aujourd'hui. L'histoire de Marthe et de Marie, prise en elle-même, ne nous donne pas le secret de ce texte. Voyons cela de près!

Nous voyons deux sœurs, qui reçoivent Jésus dans leur maison. Déjà nous avons l'image de la vie chrétienne. La vie chrétienne consiste bien à accueillir Jésus chez soi. Or, on présente souvent l'attitude de ces deux femmes comme l'image de deux vocations complémentaires dans l'Eglise, la vie apostolique et la vie contemplative. On y voit aussi la description de deux temps de la respiration chrétienne, la prière et l'action. Pourtant, si on lit le texte attentivement, on ne peut pas soutenir cette explication. S'il est vrai que Jésus approuve Marie, on ne peut pas dire qu'il désapprouve Marthe. Il lui reproche, au contraire, de s'occuper de choses futiles. Comment faire de Marthe le modèle de l'action chrétienne? Cela voudrait dire qu'il n'y a qu'une seule voie, celle de la contemplation et de la prière. Or il n'en est rien. Nous en trouvons la preuve dans le texte lui-même à condition d'en commencer la lecture un peu plus haut et de joindre l'évangile de dimanche dernier et celui d'aujourd'hui. Il s'agit de la parabole du Bon Samaritain. C'est bien là que nous trouvons l'attitude complémentaire de celle de Marie. Un homme rencontre un blessé sur le bord de la route. Il le soigne, le conduit à l'hôtellerie et se charge des dépenses. Cet homme pratique le deuxième commandement de la Loi. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Elle est ici la belle figure de chrétien que Saint Luc campe en face de l'autre belle figure de chrétien qu'est Marie. Pour mettre en valeur Marie, Luc fait intervenir sa sœur Marthe. De la même façon, pour mieux dessiner le personnage du Bon Samaritain, Luc raconte l'attitude du prêtre et du lévite. Mais les deux comportements qui importent sont bien celui du Samaritain et celui de Marie. Au lieu d'opposer l'attitude de celui ou de celle qui se fatigue au service de son frère et de sa sœur et l'attitude de celle qui s'assied aux pieds de Jésus pour l'écouter, ce double récit nous dit que Jésus approuve l'une comme l'autre. C'est bien ensemble qu'elles sont l'illustration de la Loi. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... Tu aimeras le prochain. Nous avons à distinguer ces deux commandements comme les deux formes de vie qu'ils peuvent induire. Pourtant il convient de les distinguer ce n'est ni pour les séparer ni pour les opposer. Les deux commandements ne font qu'un. Dans la vie concrète du chrétien, que deviendrait sa vie s'il ne faisait pas tous ses efforts pour unir les deux commandements? Prier, oui mais pour aider et servir. Approfondir le sens de son service dans les moments de prière. Que serait devenue l'Eglise si elle n'avait connu que la contemplation? Que serait-elle devenue si elle n'avait connu que des chrétiens dits actifs? Il est évident que, selon les tempéraments ou l'histoire de chacun, les uns sont mieux à leur table dans une vie plutôt contemplative, d'autres, dans une vie plutôt active. Pourtant, à voir l'éloge de Jésus pour le Bon Samaritain, il importe beaucoup que tous ceux et celles qui sont voués ou plus enclins à la prière n'ignorent pas l'importance du service des hommes et des femmes. Qu'ils vivent leur vocation, eux aussi, comme un service des hommes et des femmes! Et l'on voit des monastères offrir leurs locaux, leur église, leur communauté pour aider les gens plus actifs à se ressourcer dans la prière, le recueillement, le silence de la contemplation. Mais à voir l'éloge que Jésus fait à Marie, cela peut aider tous ceux et celles qui vivent des vocations dites actives, ceux et celles qui courent pour le bien matériel et pourtant périssable, à prévoir dans leur emploi du temps ces moments de respiration, de silence et de halte pour s'asseoir un moment aux pieds de Jésus, pour y relire leur vie et leurs engagements. Cette lecture portera sur l'intention de nos actions, sur la finalité de toute notre vie: louer, servir et adorer Dieu. Pas pour autre chose. Pour les uns comme pour les autres, le fait de prévoir ces moments de complémentarité leur permettra de vérifier que leur vie n'est pas simplement livrée à la spontanéité de leur tempérament, mais qu'elle est vécue comme une réponse à l'appel du Seigneur.

Saturnin Cloud BITEMO, Sj

Jmj de Rio 2013

L'événement endeuillé par le décès d'une jeune parisienne en Guyane

Par ce grave accident d'un car, ce sont toutes les Jmj qui sont endeuillées. L'accident s'est produit près de la base de Kourou en Guyane et a coûté la vie mercredi matin 17 juillet 2013 à une jeune parisienne qui se rendait aux Journées mondiales de la jeunesse de Rio pour leur ouverture en début de la semaine prochaine.

Les jeunes pèlerins, qui participaient à la semaine missionnaire qui précède les Jmj, se rendaient sur la base de Kourou, quand un poids lourd est entré en collision avec le premier des bus qui les y conduisaient. Ce premier bus, qui transportait des jeunes de la paroisse Saint-Léon (Paris XVe), a été percuté vers 7h30h locale (12h30h de Paris) par un camion transportant un tractopelle. L'accident se serait produit à hauteur du carrefour Margot sur la Rn1, à Mana, informe France Guyane.

L'accident s'est déroulé sur la route nationale 1, à 200 kilomètres de Kourou. Sophie, la jeune fille décédée dans l'accident était âgée d'une vingtaine d'années et était paroissienne de Saint-Léon dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. La préfecture de Guyane en plus de ce décès accidentel, parle de 5 urgences vitales, et de 26 blessés, qui ont été transportés à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni. Elle a donné quelques éléments concernant les circonstances exactes de cet accident. A Rio, le père Didier



Le bus qui transportait les jeunes de France, irrécupérable.

Noblot, coordinateur pour la France du rassemblement explique qu'«une messe sera célébrée à Rio pour le repos de l'âme de cette jeune fille et pour sa rencontre éternelle avec

Dieu. Cette messe y associera les jeunes blessés. L'évêque de Guyane, Mgr Emmanuel Lafont, a annoncé qu'une messe serait célébrée à 20h30 en la cathédrale Saint-

Sauveur de Cayenne, le jour même de l'accident. Il en fut de même à Notre-Dame de Paris où une prière toute particulière rejoignit les familles, les jeunes des Jmj et Sophie, entre les vêpres et la messe de 18h30 également ce mercredi. Une messe sera célébrée par le cardinal Vingt-Trois à l'église Saint-Léon le jeudi soir, à 20h. La ministre de la justice, Christiane Taubira, Guyanaise, a fait part de sa «vive émotion» après ce «tragique accident» touchant ces «jeunes Français en séjour en Guyane». «Cette tragédie meurtrit toutes les familles de France où qu'elles se trouvent, en cette période de vacances où nos enfants sont nombreux à sillonner le monde, en quête de soi et à la rencontre des autres», ajoute Mme Taubira dans un communiqué, qui n'évoque pas les Jmj. Selon les premiers éléments de l'enquête, «l'accident s'est produit dans une ligne droite. Un camion avec une remorque sur laquelle se trouvait un tractopelle a quitté sa voie et est allé percuter l'avant du bus qui ve-

nait en face, déclare le procureur. «On voit clairement une trace de freinage. Le camion a ensuite éraflé tout le long du car, qui ne s'est pas couché.» Environ 500 jeunes des diocèses de Paris, Evreux et Lyon étaient venus vivre une semaine missionnaire en Guyane, qui sert de base arrière pour des Français avant le début des Jmj à Rio de Janeiro lundi prochain. Ils étaient accueillis dans différentes paroisses de ce département français d'Amérique du Sud. «Cette nouvelle est un coup très dur. La délégation française est endeuillée. Nous pensons à Sophie, à ses proches, aux blessés graves et à la délégation française aux Jmj», a déclaré le porte-parole de la Conférence des évêques de France, Mgr Bernard Podvin. Une centaine de jeunes résidaient dans des familles d'accueil à Saint-Laurent-du-Maroni depuis le début de la semaine. Au total, quelque 5.500 jeunes Français participent aux Jmj.

Source: Infocatho



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, des candidats au poste et dans les conditions ci – après indiqués.

Intitulé du poste: Project Manager Catégorie 12 collège des Cadres.

Durée du contrat: Indéterminée.

Description du poste:

Sous l'autorité du SM Service Delivery, le Project Manager, assurera les principales missions suivantes:

Principales tâches. · Assurer la gestion des projets informatiques en liaison avec les départements opérationnels; · Est garant de la réalisation des projets informatiques en assurant la conception, la coordination, le suivi et la maîtrise d'œuvre. · Le design de l'architecture des systèmes d'information en liaison les recommandations du groupe et des orientations de la Direction; · Définir les moyens affectés au projet et les organiser, établir et suivre le planning. · Définir le plan assurance et contrôle qualité. Assurer le respect des normes et des réglementations en vigueur. · Coordonner la sous-traitance, veiller au respect des coûts et des délais, contrôler la réalisation, gérer le budget des systèmes d'information. · Diffuser les infor-

mations sur le produit, assurer la promotion, la mise en œuvre et le suivi du projet réalisé. · Assurer un conseil organisationnel en vue de l'implantation du projet. · Organiser et animer les revues de projets. · Assurer la veille technologique et gérer l'impact de l'introduction de nouvelles technologies dans le système d'information · Etudier et définir les besoins des utilisateurs · Formaliser, organiser et planifier les nouveaux projets en intervenant de façon active et créatrice dans le choix de solutions techniques adaptées en cohérence avec les choix stratégiques engagés au sein des autres entités. · Elaborer pour chaque projet un cahier des charges (en analysant et en estimant la charge de travail, les moyens et le budget nécessaires à la réalisation du projet) · La production des rapports d'activités · Toute autre tâche que pourrait lui confier la direction en rapport avec ses compétences

Formation:

Diplôme d'études supérieures (Bac + 5) ou équivalent en Ingénierie (Electronique, Informatique, Télécoms)

Expérience: 3 ans minimum d'exercice continu dans le domaine.

Connaissances et techniques:

· Organisation des systèmes d'information

- Outils et équipements informatiques
- Environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.
- Communication écrite et parlée
- Anglais.

Qualités personnelles:

- Autonomie
- Créativité
- Rigueur
- Esprit d'équipe
- Intégrité

Composition du dossier:

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (indiquant les personnes références)
- Copie(s) légalisé(e)s du ou des diplômes
- Récépissé de l'ONEMO

Date et lieu de dépôt des candidatures:

Les candidatures sont à adresser, au plus tard le 26 juillet 2013, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, B.P: 1150 Brazzaville – Congo.

Vous pouvez également charger votre candidature sur notre site: www.mtncongo.net ou la transmettre à l'adresse: recrutement@mtncongo.net

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°007/2013/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
22.149 du 01/02/2013	Terrain rural Superficie 160.000,00m ²	Village Tchissindi	Sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi	Fabio OTTONELLO
16.243 du 05/03/2008	Piles 04 et 09 Bloc 116 Section BP Superficie 2000m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	NGOMA TCHICAYA Bernard
21.838 du 18/10/2012	Pile 183 Bloc / Section F Superficie 1140m ²	Centre-Ville	Circonscription Foncière n°01	MFOUTOU Lauria Patriciane
19.683 du 31/01/2011	Pile 05 Bloc 89 Section BXA Superficie 400m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°03	BOUMPENY Vincent Magaly
20.705 du 21/11/2011	Pile 04 Bloc 83 Section BM Superficie 527,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	Enfants MISSIDIMBAZI
22.398 du 25/04/2013	Pile 04 Bloc 122 Section BP Superficie 1043,00m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	BAMBI PROSPER AIME ANTOINE
21.864 du 29/10/2008	Pile 07 Bloc 39 Section BM Superficie 507,75m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	ONDZEKI Jules
21.808 du 08/10/2012	Pile 01 Bloc 105 Section BM Superficie 425,84m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	MIATEKILA Christien Renaud Profils
22.298 du 25/03/2013	Pile 11 Bloc 08 Section BX Superficie 625m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	MOUNZEO DESY Emmanuel Christopher
22.342 du 10/04/2013	Pile 06 Bloc 120 ex-30 Section BR Superficie 400m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	MUISSOU KAMBISSI Yvette
22.091 du 16/01/2013	Pile 04 Bloc 64 Section J Superficie 385,00m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	NGOUAKA Prudence
16.977bis du 18/12/2008	Pile 01 Bloc 273 Section BV Superficie 505,75m ²	MONGO KAMBA	Circonscription Foncière n°04	BON - MPAN LELAND BORIS SYLVERE
22.034 du 20/12/2012	Pile 10 Bloc 30 ex-183 Section BJ Superficie 300m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	M'POUELE KIDZIMOU Richard Anicet
12.026 du 10/05/2006	Pile 05 Bloc 113 Section BS Superficie 400m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	NKOUNKOU TALA ANTOINE
20.508 du 08/09/2011	Pile 06 Bloc 87 Section BL Superficie 375,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	TCHILIMBOU BOUANGA LUCIE SANDRINE
20.946 du 06/03/2012	Pile 01 Bloc 233 ex-01 Section ACK Superficie 500,00m ²	MONGO KAMBA	Circonscription Foncière n°04	ENFANTS BIKOUTA
22.189 du 12/02/2013	Pile 06 Bloc 216 Section M ² Superficie 400,00m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	OBA CHRISTIAN
20.818 du 12/01/2012	Pile 03 Bloc 24 Section BM Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	BIAMPAMBA Nadège Chantal
22.108 du 31/01/2013	Pile 01 Bloc 31 Section BXA Superficie 500m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	LONDA Aline Diane
22.030 du 19/12/2012	Pile 03 Bloc 17 Section BM7 Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	BONGO Françoise Lydia
20.300 du 24/06/2011	Pile 05 Bloc 82 Section BM Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	MALOUONA-BOUDZOU MOU Dany Armel
22.103 du 18/01/2013	Piles 05 à 08 Bloc 58 Section / Superficie 2000m ²	Tchiamba	Commune rurale de Tchiamba Nzassi	BOUANGA-GNIANGAISE Christelle Elianne
22.164 du 05/02/2013	Pile 01 Bloc 120 Section BY4TR Superficie 750,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°03	Mr. WENOUNBOU BEMBE Eric Sosthène
21.915 du 30/11/2012	Pile 08 Bloc 12 Section J Superficie 400m ²	KM4	Circonscription Foncière n°01	GOMA SUZANE
21.860 du 26/10/2012	Pile 01 Bloc 14 Section BM Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	KOUBOUNDIKILA Paul
19.106 du 10/08/2010	Pile 432 Bloc / Section E Superficie 480m ²	Centre De Repos	Circonscription Foncière n°01	BAHANDA BADJINA Raissa Zita
21.257 du 26/06/2012	Pile 09 Bloc 07 Section BP Superficie 644,78m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	NGUIMBI MARCEL
20.450 du 18/08/2011	Pile 09 Bloc 86 Section BP Superficie 400m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	LONGOMBA LOUWANDA NDINGA PEYRAC
20.589 du 06/10/2011	Piles 04 et 07 Bloc 121 Section BP Superficie 1500m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	Société de Gestion Immobilière «SOGESIM»
21.950 du 19/11/2012	Pile 05 Bloc 93 Section BM Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	GOMA née MABOUMI Charlotte

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale
Pointe-Noire, le 26 Mars 2013

GANONGO-GUENONI IKIA
Inspecteur Principal



Peedu (Projet eau, électricité et développement urbain), à Pointe-Noire

La délégation de la Banque mondiale satisfaite de l'exécution des chantiers

Une délégation de la Banque mondiale, conduite par Eustache Ouayoro, directeur des opérations des deux Congo, accompagnée de Maurice Bouesso, coordonnateur du Projet Peedu (Projet eau, électricité et développement urbain) et de Mahine Diop, chef du projet Peedu, a séjourné à Pointe-Noire, du 3 au 4 juillet 2013, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux du Peedu, à Pointe-Noire, lesquels sont à mi-parcours.

La délégation a commencé par présenter ses civilités à Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la ville de Pointe-Noire, avant d'entreprendre la visite des chantiers. A cette occasion, le député-maire a, au nom de la population, remercié la Banque mondiale pour les investissements réalisés dans le périmètre urbain de Pointe-Noire, lesquels améliorent, tant soit peu, les conditions de vie des citoyens. Après quoi, Pierre Justin Makosso, deuxième vice-président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, a amené la délégation sur les routes réhabilitées, dans le cadre de la phase 1 du Peedu et sur les chantiers en cours de réalisation de la phase 2. La délégation a, aussi, inspecté les voies pavées, munies d'un système de drainage des eaux usées réhabilitées, pour faciliter l'installation du réseau de

distribution d'eau potable par la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau). Il s'agit, entre autres, de: l'avenue Dr. Cardorel, au quartier Songolo; le boulevard de la Ceinture, à Mvou-Mvou, et l'avenue Christ-Roi, à Loandjili.

Pendant leur passage dans les quartiers, la population n'a pas manqué de les congratuler et de leur exprimer ses sentiments de satisfaction. Pour preuve, ces propos de Clarisse Béatsengué, habitante de Mvou-Mvou: «J'ai, aujourd'hui, 34 ans, cette avenue dite Christ Roi, ne l'était que de nom, mais, aujourd'hui, grâce au projet Peedu, notre quartier devient accessible et éclairé. Depuis trois mois, on a maintenant de l'eau potable. Je souhaite que le contrat de ce programme soit renouvelé.»

Au terme de la visite, Eustache Ouayoro, satisfait, a dit: «La population apprécie dans le



La délégation visitant les chantiers Peedu.

bon sens le travail qui se fait sur le terrain, car il change, au jour le jour, la physionomie des quartiers, en général, et de Pointe-Noire, en particulier. Nous sommes convaincus que si nous pouvons, encore, mobiliser plus de ressources financières, la population sera totalement satisfaite. Ainsi, nous demandons aux bénéficiaires d'en faire bon usage, s'ils veulent que le projet arrive à terme.»

Signalons que le Peedu est un projet du Congo, cofinancé par le gouvernement congolais et

la Banque mondiale. L'accord de cofinancement est de 125,5 millions de dollars, dont 100 millions de dollars, contribution de l'Etat congolais, et 25,5 millions, apport de l'association internationale de développement, pour financer les activités du Peedu à Brazzaville et à Pointe-Noire. Objectif principal visé: accroître l'accès durable des habitants des zones ciblées aux infrastructures de base.

Equateur Denis NGUIMBI

Atim Evenye, représentante et promotrice des produits de Syntek Global:

«Xtreme Fuel Treatment est un produit qui réduit de 33% la pollution de l'air»

Représentante et promotrice des produits de la société américaine Syntek Global, au Congo, Atim Evenye a parlé, dimanche 14 juillet 2013, des avantages du produit «Xtreme Fuel Treatment». Pour elle, en plus d'assurer le bon fonctionnement des voitures (essence et diesel), ce produit participe à la réduction de la pollution de l'atmosphère. Interview.



Atim Evenye.

*Mme Atim Evenye, qu'est-ce que le produit Xtreme Fuel Treatment?

** Xtreme est un produit utilisé depuis vingt ans, sur le marché international (En Amérique, en Europe, en Asie). Ce produit est, depuis 2008, installé sur le marché africain. Au Congo, c'est le 10 juin 2013, qu'il a été lancé, par la société Syntek Global Congo que je représente. Il est utilisé pour les voitures à essence et diesel comme un stabilisateur du carburant. La société Syntek Global fonctionne en réseau. Chaque employé recrute d'autres agents. Les pays qui ont bénéficié de l'élargissement de ce réseau sont, principalement le Ghana, le Nigéria, le Cameroun, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.

* Quels sont les avantages de ce produit?

** Ce produit présente quatre avantages fondamentaux. Dans le contexte mondial actuel où l'usage des produits non polluants est fortement encouragé, ce produit a un premier atout: il diminue l'émission des gaz toxiques pour l'environnement, et réduit la pollution de l'air, à 33%. Pour les voitures, il augmente le kilométrage à la consommation du carburant. Si vous avez, par exemple, dix litres de carburant, en utilisant «Xtreme Fuel Treatment», vous allez vous déplacer en voiture pour dix-sept, au lieu de dix kilomètres. Le deuxième avantage: il prolonge la vie du moteur. Le troisième avantage, est qu'il améliore la performance du véhicule (chevaux au niveau du moteur). Enfin, il réduit la nocivité des gaz polluants rejetés par le tuyau d'échappement des voitures. De ce fait, il maintient un environnement plus propre et moins pollué. Il faut noter que le résultat de ce produit varie en fonction de l'état des routes, de la charge du véhicule, de la météo et la marque du carburant.

*Qu'en est-il du dosage de ce produit?

** Le dosage est en fonction de la quantité du carburant. Pour 66 litres de carburant, on utilise 20 millilitres de «Xtreme Fuel Treatment», les trois premiers jours. Le quatrième jour, on utilise juste 10 millilitres du produit, pour 66 litres de carburant.

Propos recueillis par
Hordel BIAKORO MALONGA.

Pour tous contacts: (242) 05.085.38.78/ 06.682.14.11
E-mail: atimfuelgroupcongo.mysyntek.com
www.atimfuelgroupcongo.mysyntek.com

Programme des obsèques de papa Firmin ETOKABEKA «Le doyen»

Vendredi 19 juillet 2013

9h: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h: Exposition au domicile familial (48 rue Loutété, à Talangaï, Arrêt Eglise kimbanguiste)
11h20: Départ pour l'église Saint Jean Baptiste de Talangaï
12h: Messe de requiem, suivie de l'inhumation au cimetière privé Bouka



16h: Fin de la cérémonie

Ministère du tourisme et de l'environnement

Les frigoristes et les douaniers sensibilisés à l'appauvrissement de la couche d'ozone

Organisé par le Ministère du tourisme et de l'environnement, en partenariat avec le P.n.u.e (Programme des Nations unies pour l'environnement), le séminaire-atelier de formation des formateurs des agents de douane et des frigoristes sur les techniques de contrôle des importations, d'identification des Sao et de reconversion des équipements aux substances alternatives aux C.f.c, s'est déroulé, du 18 au 21 juin 2013, dans la salle de conférences de la préfecture, à Brazzaville.

Ouvert par Antoine Koungou-Kibouilou, directeur de cabinet du ministre du tourisme et de l'environnement, en présence de Yamar Guissé, coordonnateur régional du P.n.u.e, au Congo, cet atelier a réuni près d'une trentaine d'officiers des douanes et des techniciens frigoristes, dans l'objectif de former, une fois de plus, des formateurs des douaniers et des frigoristes qui assureront, à leur tour, la formation continue dans leurs centres et services respectifs, d'une part, de sensibiliser les frigoristes sur la problématique de l'appauvrissement de la couche d'ozone et de les former sur les techniques de reconversion des équipements frigorifiques et de conditionnement d'air, en utilisant les hydrocarbures qui sont des alternatives efficaces aux Hcfc, d'autre part.

Ce faisant, les agents de douane ont renforcé leurs capacités, en vue d'assurer un contrôle strict des importations des Sao et des équipements à base de ces substances, en application des dispositions de la réglementation communautaire sur les importations, les exportations et réexportations des Sao, dans l'espace de la C.e.m.a.c. Et cela devrait, également, permettre au Congo de se conformer à l'engagement pris à partir du 1er janvier 2010, visant à éliminer les importations des Cfc, tout en sachant que, parallèlement, nos pays sont exposés au développement du commerce illicite des substances

interdites.

Pour Antoine Koungou Kibouilou, «Après donc les plans de gestion des Cfc, le fonds multilatéral s'attaque à présent à l'élimination des Hcfc, substances de transition aux Cfc consommées mais possédant un certain potentiel de destruction de la couche d'ozone. A cet effet, le gouvernement a élaboré son plan de gestion d'élimination des Hcfc, en sigle Pgeh. Le présent séminaire-atelier de sensibilisation et de formation s'inscrit, dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan de gestion. Notre choix s'est de nouveau porté sur vous, officiers de douane et frigoristes, car, vous relevez des services qui sont incontournables par rapport aux défis à relever.» Rappelons que le gouvernement a ratifié la Convention de



La couche d'ozone toujours menacée.

Vienne pour la protection de la couche d'ozone, le protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ainsi que les amendements se rapportant audit protocole. Pour se conformer aux exigences de ces accords juridiques internationaux, le gouvernement a élaboré, en 1995, et mis en œuvre par la suite, son programme de pays qui définit la politique et les stratégies nationales visant à réduire, progressivement, puis à éliminer, définitivement,

la consommation des substances qui appauvrissent la couche d'ozone sur le territoire national, conformément au calendrier établi par le protocole de Montréal. Tenant compte de la nouvelle stratégie du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, le Congo a, par la suite, élaboré et mis en œuvre ses plans de gestion sectoriels des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Alain Patrick MASSAMBA

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Le personnel formé à la gestion des archives

Le personnel du ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a été formé, le 8 juillet 2013, à Brazzaville, à la conservation des documents et archi-

ves administratifs. Dans l'objectif de renforcer leurs capacités dans le traitement et la conservation des documents administratifs, lesquels constituent la mémoire d'une administration. Les participants ont, à pro-

pos, suivi des communications sur la documentation, l'archivage et la conservation des archives et des documents administratifs.

V.M.



Un Test de recrutement pour des postes d'assistant à durée déterminée de neuf (9) mois est organisé, le 26 juillet 2013, au Cabinet EY. Les candidats désireux de passer le test sont priés de déposer leur dossier de candidature, au plus tard, le 20 juillet 2013, aux adresses ci-dessous indiquées.

Les candidats doivent être diplômés des écoles de gestion ou de commerce Option Comptabilité (BAC+2/3 minimum).

Le dossier doit contenir:

- 1- Curriculum vitae;
- 2- Une copie certifiée de diplôme;
- 3- Une photo d'identité;
- 4- Un certificat d'aptitude médicale.

Brazzaville: Immeuble des MUCODEC, 3^e étage Bd. Denis Sassou Nguesso - B.P: 84, Brazzaville, Congo
Pointe-Noire: Immeuble CNSS 6^e étage – Entrée C B.P: 5974, Pointe-Noire, Congo
EY Congo

INSERTION LEGALE

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE
 S.A.U. AU CAPITAL DE 10 000 000 F. CFA.

Maître Serge NIATI TSATY, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Pointe-Noire, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une Société Anonyme Unipersonnelle, suivant acte authentique dressé à Pointe-Noire, en date du 4 juillet 2013, enregistré au bureau du domaine et du timbre à Pointe-Noire, le 4 juillet 2013, sous le folio 115/28 n°5876.

• **DENOMINATION:** «SOCIETE PAN AFRICAN LOGISTIQUE», en sigle «PAL»

• **OBJET:** Transports et Logistique.
 • **DURÉE DE LA SOCIETE:** 99 ans.

• **FORME JURIDIQUE:** SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE.

SIEGE SOCIAL: 91, Avenue Germain BIKOUMA, Centre-ville, B.P:140, Pointe-Noire, CONGO.

• **APPORT EN NUMERAIRE:** la déclaration notariée de souscription et de versement reçue le même

jour, par le même Notaire, atteste que le souscripteur a déclaré que la part souscrite et versée est de la somme de deux millions cinq cent mille francs Cfa (2.500.000 F. CFA) et correspond à la libération du quart du capital social.

• **DEPÔT DU GREFFE:** le dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, à la suite duquel la Société a été immatriculée au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro 12 DA 1985, le 08 juillet 2013.

• **IMMATRICULATION AU RCCM:** sous le numéro CG/PNR/13 B 1009 du 8 Juillet 2013.

• **ADMINISTRATION DE LA SOCIETE:** Monsieur Gus Serge KOUWENHOVEN est nommé en qualité d'Administrateur Directeur Général.

Pour avis,
 Le Notaire

Imprimerie Saint-Paul

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur. Une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint-Paul est située non loin de la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Pour de plus amples renseignements:

Tel: (242) 560.39.11 ou 666.43.09

Tel: (242) 525.35.17

L'ISP: 79 ans de savoir-faire à vous plaire

LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)
 B.P. 2080 - BRAZZAVILLE
 Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Secrétaire de rédaction
 Véran Carrhol YANGA
 Tel: (242) 06.668.24.72

Président:
 Mgr Miguel Angel Olaverri,
 Evêque de Pointe-Noire

Saisie&Montage (PAO):
 Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
 Brazzaville:
 Tél. 06.889.98.99/05.528.03.94
 Pointe-Noire:
 Tel:05.557.78.71/06.655.8003

Directeur de Publication:
 Joachim MBANZA

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Autres pays d'Afrique
6 mois		96 Euros
Rétrait sur place:	15.600	192 Euros
Expédié:	23.400	
1 an		Europe
Rétrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique Francophone	Amérique-Asie
	91 Euros	100 Euros
	182 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
 e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE: 010/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste d'Assistant en Informatique
 Grade du Poste: FSN-07 (Grille salariale des employés Locaux)
 DATE D'OUVERTURE: 12 Juillet 2013
 DATE DE CLOTURE: 26 Juillet 2013

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme universitaire en Informatique, une bonne maîtrise de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département Informatique. L'intéressé(e) sera responsable de la maintenance des serveurs, postes de travail, imprimantes, scanners, ordinateurs, matériel de diagnostic, logiciels et autres périphériques. Il/Elle s'occupera de la gestion du réseau Local. Expert technique, il/elle apportera son soutien et son assistance au Personnel dans tous les domaines de l'informatique (la programmation des bases de données, le traitement de texte, tableur...).

ront testées. Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site Internet: <http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>. Ou de contacter le Bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov. Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
 AU: Management Officer U.S Embassy – Brazzaville, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso N°70-83 Section D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo
 Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

ANNONCE LEGALE

Société PEINTURE NATIONALE CONGOLAISE
 En sigle P.N.C

Société A Responsabilité Limitée
 Capital: 10.000.000 Francs CFA
 REPUBLIQUE DU CONGO

Se sont réunis, au siège de la société, les associés, en assemblée générale extraordinaire, sur la convocation qui leur avait été faite par la gérance au terme de laquelle les résolutions ci-après ont été prises:
 - L'assemblée générale, agréée la cession de cinq (5) parts sociales intervenues entre Monsieur Bilal Mustapha RIFAI et Monsieur Sergio LA TORRE;
 - Extension de l'objet social; tenant compte de la croissance des activités de la société, l'assemblée générale ajoute à l'objet social les activités ci-après: Fabrication des produits détergents, à partir des matières premières, vente et distribution des produits finis.

- Transfert du siège social; ancien B.P: 938, Pointe-Noire, en face de la société Air Liquide;
 - Nouvelle adresse, quartier Tchimbamba, vers Agri Congo, sur la route de La Frontière;
 - Démission du co-gérant, partant, Monsieur Ziad Youssef ZIBIAN, et nouveau, Monsieur Hussein MALLAH;
 - Mise à jour des statuts. Les statuts ont été modifiés, puis, mention modification a été prise au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/08 B 277, à Pointe-Noire.

Pour avis

Le Cabinet ACG

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE: 011/2013

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de Spécialiste en Surveillance Détection
 Grade du Poste: FSN-04 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)
 DATE D'OUVERTURE: lundi 15 Juillet 2013;
 DATE DE CLOTURE: lundi 29 Juillet 2013
 Nature du contrat: Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai)

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un diplôme de fin d'études secondaires (Baccalauréat), une bonne maîtrise de la conduite automobile et motocycliste, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. L'intéressé (e) aura entre autres tâches: d'assurer la surveillance selon les procédures de la Surveillance Détection, aux fins de déceler et de rapporter toute présence hostile, toute intention malicieuse ou toute menace dirigée contre les intérêts du gouvernement américain, contre les propriétés et le

personnel du gouvernement américain. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches sur instructions de son superviseur. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2073/06-612-2133 Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante: BrazzavilleHR@state.gov. Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B: LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS, LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Le secteur du transport urbain et la sécurité du territoire national

Le transport en milieu urbain est assuré, en République du Congo, essentiellement par des taxis, bus et minibus. Ces moyens de transport en commun appartiennent à des personnes privées de toutes sortes, qui, pour la plupart ne respectent aucune loi préexistante et exercent dans l'indifférence quasi-totale des pouvoirs publics. On trouve, dans ce secteur délaissé par l'Etat, des fonctionnaires (magistrats, officiers, policiers, douaniers, etc.), comme propriétaires ou patrons de taxis, bus et minibus, alors que cette activité est incompatible à leur statut. On y trouve, également, des ressortissants étrangers (bénévoles, maliens, camerounais et peut être bientôt libanais et chinois) qui, pour certains, n'ont pas de titre de séjour régulier au Congo, alors que d'autres sont rentrés clandestinement dans le pays et s'improvisent, du jour au lendemain, comme chauffeurs de taxi ou de bus, sans autre forme de formalités, si ce n'est payer les différentes taxes municipales et administratives. Apparemment, ce qui intéresse les pouvoirs publics, ce sont les recettes générées par le paiement de ces différentes taxes et non autre chose. Ces ressortissants étrangers ou plutôt certains d'entre eux sont totalement inconnus des services de sécurité et même des administrations compétentes en matière de transport. Pourtant, ils ont quotidiennement accès à des lieux stratégiques de nos villes et de no-

tre pays. Ils ont facilement accès dans nos casernes, bases ou camps militaires, sous prétexte qu'ils y déposent tel client qui y travaillerait. Ils ont accès aux aéroports, ports et ils circulent même aux abords de la présidence de la République, sans contrôle. Il n'est pas rare de voir que de tels chauffeurs utilisent une voiture pendant la journée et une autre la nuit, sans que cela n'attire l'attention de quiconque. Mieux, certains ont, sous leurs sièges, des plaques d'immatriculation différentes, qu'ils peuvent remplacer, de sorte que la même voiture peut porter le même jour et à des heures différentes, des plaques d'immatriculation distinctes. Ce grave laisser-aller et laisser-faire peut être source d'insécurité, telle que l'atteinte à la sûreté nationale, le trouble à l'ordre public, le terrorisme, etc. S'agissant des hauts fonctionnaires de l'Etat qui s'investissent dans le secteur du transport en commun, ils jouissent parfois de passe-droit. Aucun policier de la route ne peut verbaliser un chauffeur de taxi appartenant à un officier supérieur ou général, sans recevoir de blâme et même de menaces. Même si le policier constate la présence d'armes de guerre par exemple dans le taxi, il sera impuissant de l'arrêter ou d'alerter sa hiérarchie sur l'éventualité d'une infraction ou d'un coup de force contre les institutions prêt à se commettre, car, à ce moment-là, son chef, l'officier supérieur ou général, sera juge et partie. Les noctambules attentifs qui



Par Magloire Senga.

empruntent des taxis tard dans la nuit, au moment où la police routière s'est retirée des routes, constatent, de plus en plus, la présence de certains étrangers au volant de taxis, qui ignorent même les noms des lieux inoubliables de nos villes. Ay regardé de près, il ne serait pas surprenant que de tels chauffeurs aient des agendas cachés, comme le transport de malfaiteurs, de braqueurs et même l'exercice de trafics dangereux, tels que le transport d'armes légères, de drogue et d'enlèvement de personnes. Les autorités congolaises doivent prendre conscience de ce que, de l'inorganisation du transport urbain peut surgir des atteintes graves à la sécurité des biens et des personnes ainsi que des atteintes à la sû-

reté de l'Etat. Imaginons, un seul instant, qu'un ou plusieurs chauffeurs étrangers, sortis des «écoles terroristes» de l'Afghanistan, de Somalie ou d'ailleurs, décident de déposer des bombes ou de s'adonner à d'autres activités terroristes dans des lieux stratégiques de nos villes, leur succès sera assuré d'avance. Un tel chauffeur de taxi peut, facilement, prendre dans son taxi des Occidentaux sortis de l'aéroport et en faire ses otages ou les éliminer tout simplement, au nom d'une idéologie rétrograde. Un chauffeur de bus étranger et mercenaire peut conduire, dans son véhicule, plusieurs autres mercenaires apparaissant comme des passagers ordinaires, exemptes de tout soupçon. Si aux Etats-Unis d'Amérique, en France, en Italie, il y avait cette sorte de laisser-aller qu'on remarque au Congo en matière de transport urbain, cela ferait le bonheur des terroristes qui, à travers des véhicules piégés, dépôt de bombes ou fusillades généralisées, feraient un grand nombre de victimes dans des lieux stratégiques et fréquentés par le grand public. Quelle belle occasion pour un chauffeur terroriste, de faire sauter, dans ces circonstances, un bus plein de clients et à des heures de pointe? Il est donc impérieux que les autorités congolaises, quoiqu'elles-mêmes propriétaires, parfois, de bus et taxis, prennent des mesures urgentes, pour assainir le secteur des transports en commun au Congo, dont le désordre ambiant peut causer des atteintes à la

IN MEMORIAM

Voici 53 jours que le Seigneur a rappelé à Lui, notre bien-aimé MALLALI-YOUGA Marie-Joseph, décédé à Brazzaville, le 30 mai 2013.



En respectant les règles de deuil plus de 45 jours après, Monsieur Xavier MPOUGALOGUI, les enfants MALLALI et TAHOLIEN, ainsi que la famille ALLAT, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Le disparu fut professeur d'anglais, puis Directeur des études et de la planification au Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation, poste qu'il a occupé pendant 15 ans. Il a terminé sa carrière comme coordonateur du Programme d'appui à l'enseignement de base (Praebase). Il s'agit d'un projet de la Banque Mondiale qu'il a initié et développé de main de maître, pendant 8 ans.

Pour sa mémoire, une messe d'action de grâce à son intention sera célébrée, le dimanche 21 juillet 2013, en l'église Ste Marie de Ouenzé, à Brazzaville, à partir de 10h30, suivie d'un apéritif au domicile familial, sis à la rue Gamboma n°226, à Ouenzé, Brazzaville.

Que son âme repose dans la paix du Tout-Puissant!

Xavier MPOUGALOGUI

SIYAHM OPTIC

Pour tout achat de vos verres et montures aux meilleurs prix

Contact:

La Semaine Africaine
Brazzaville

Tél.: +242 05 500 77 77 06 610 77 77

Email: agngouma@yahoo.fr

sécurité collective et à la paix. Ceux des responsables politico-administratifs ou militaires, qui ont des conflits d'intérêts, en exerçant ouvertement ou par personnes interposées, dans le secteur commercial du transport en commun, n'ont qu'à se convertir dans la vente en dé-

tail de cacahuètes, ce qui n'est pas absolument dangereux en matière de sécurité publique. Et que l'autorité de l'Etat soit!

Me Magloire SENG
Avocat au Barreau
de Pointe-Noire

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°006/2013/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
20.853 du 24/01/2012	TERRAIN RURAL Superficie 1000m ²	LOUBOU(LOANGO)	Sous-préfecture de LOANGO	MBEMBA GRACE VIERGE NAELE SARAH
20.463 du 22/08/2011	Piles 03 et 12 Bloc 172 Section BM5 Superficie 1000m ²	MVASSA	Circonscription Foncière n°06	BATANGOUNA Serge Armand
20.763 du 07/12/2011	Pile 06 Bloc 55 Section BM5 Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	DZANGA DZE DONAL KEVIN
22.055 du 02/01/2013	Pile 02 Bloc 13 Section BR Superficie 400m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	MPIKA Christian Nathan Junior
17.266 du 09/03/2009	Pile 04 Bloc 63bis Section L Superficie 710,03m ²	O.C.H	Circonscription Foncière n°01	BAYOULA Bernard
20.567 du 29/09/2011	Pile 06 Bloc 34 Section BM Superficie 500m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	UHRIN Milan
21.601 du 14/08/2012	Pile 324 Bloc / Section G Superficie 1200m ²	Centre-Ville	Circonscription Foncière n°01	NITOUNBI DOMINIQUE
22.278 du 19/03/2013	Pile 03 Bloc 01 Section BL suite Superficie 500m ²	Cote Matève	Circonscription Foncière n°06	MATSISSA ADO PATRICIA
22.277 du 19/03/2013	Pile 03 Bloc 02 Section BL Superficie 500m ²	Cote Matève	Circonscription Foncière n°06	MATSISSA ADO PATRICIA
22.228 du 25/02/2013	Pile 06 Bloc 86 Section 86 Superficie 307,65m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	Mme MAPOUATA Née BATETANA Lucette
21.661 du 28/08/2012	Pile 1145 Bloc / Section M Superficie 328 50m ²	SOCOPRISE	Circonscription Foncière n°01	MBOKOLO MPETE Marthe, Epouse MOBEBELE
21.363 du 01/08/2012	Pile 14 Bloc 71 Section BS Superficie 400m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	MOE POATY Gisèle
22.279 du 19/03/2013	Pile 04 Bloc 33 Section M2 Superficie 500m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	KIBA CELESTIN
21.924 du 14/11/2012	Piles 1, 2, 3, 4 et 6 Bloc 11 Section BG Superficie 2007,00m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	BINGUILA Joséphine
20.477 du 26/08/2011	Pile 09 Bloc 131 Section BL Superficie 400m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	TCHIMBAKALA GOMAS RITA MARIE ASSUNTA
20.777 du 16/12/2011	Pile 14 Bloc 43 Section J Superficie 555,04m ²	KM4	Circonscription Foncière n°01	NZENGUE PROSPER KEVIN
21.357 du 31/07/2012	Pile 05 Bloc 48 Section BT Superficie 489,56m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	BANOZOUZI née BAMONABO MOUANGA J.
22.288 du 20/03/2013	TERRAIN RURAL Superficie 3158,29m ²	LOUBOU(LOANGO)	Sous-préfecture de LOANGO	LA SOCIETE COX-ASH INT
22.281 du 19/03/2013	Pile 09 Bloc 99 Section M ² Superficie 500m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	M. Et Mme ENGOUIDI LOUIS MARIE TCHICAYA
22.276 du 19/03/2013	Pile 05 Bloc 01 Section B2 Superficie 500m ²	Cote Matève	Circonscription Foncière n°06	Mme LOUVOUANDOU Cécile
22.275 du 19/03/2013	Pile 03 Bloc 01 Section B2 Superficie 500m ²	Cote Matève	Circonscription Foncière n°06	M. et Mme MATISSA KIMPOLO
22.078 du 11/01/2013	Piles 01 et 02 Bloc 51 Section J Superficie 1080,70m ²	CAMP IGET	Circonscription Foncière n°01	NGATSONO ISSONGO DARDEGE Jemima
21.942 du 16/11/2012	Pile 03 Bloc 64 Section J Superficie 400m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	MOUSSOUQUI MBOUSSI Diélé Vierkhoan
21.077 du 24/04/2012	Pile 04bis Bloc 74bis Section J Superficie 620,61m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	FOUTY BOUANGA PASCALE LIVE
21.974 du 30/11/2012	Pile 01 Bloc 89 Section BT Superficie 435,20m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	YANGA SODHET Bertille
20.170 du 25/05/2011	Pile 01 Bloc 12 Section M Superficie 1396,84m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	MANOMBA Victorine
21.925 du 14/11/2012	Pile 07 Bloc 10 Section J Superficie 561m ²	KM4	Circonscription Foncière n°01	Enfants MAVOUNGOU KEKA
22.017 du 14/12/2012	Piles 01 à 06 Bloc 26 Section BYA Superficie 3150,00m ²	Cote Matève	Circonscription Foncière n°06	FERNANDES Clémentine et FERNANDES Victor M.
21.270 du 28/06/2012	Pile 06 Bloc 55 Section BK Superficie 300,00m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	MAKOSSO PENA Kestsia Clovine
20.672 du 04/11/2011	Piles 08 et 10 Bloc 38 Section BM7 Superficie 1000,00m ²	BM	Circonscription Foncière n°03	ASSONGO Julie

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

GANONGO-GUENONI IKIA

Pointe-Noire, le 22 Mars 2013

Inspecteur Principal



ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°008/2013/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
21.235 du 20/06/2012	Pile 10 Bloc 34 ex-07 Section M ² ex-M Superficie 500m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	RENATURA CONGO
22.142 du 30/01/2013	Pile 07 Bloc 319 Section BM4 Superficie 500m ²	NGOYO CMA	Circonscription Foncière n°06	MOUTONDO Armel Clara
21.726 du 18/09/2012	Pile 13 Bloc 65 Section M ² Superficie 447,38m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	PENDI BISSEYOU SILVAIN
22.171 du 06/02/2013	Piles 05 et 06 Bloc 56 Section BM Superficie 1000m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°06	BELENDIA Come Max Justin
22.085 du 05/01/2013	Piles 02 et 05 Bloc 34 Section BP Superficie 1000m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	MABONA Georges Cassien
22.052 du 27/12/2012	Piles 07 et 10 Bloc 160 Section BM5 Superficie 1012,33m ²	Mvassa	Circonscription Foncière n°06	Société Civile Immobilière SELYA
22.050 du 27/12/2012	Piles 01 et 10 Bloc 153 Section BM5 Superficie 1489,25m ²	Mvassa	Circonscription Foncière n°06	Société Civile Immobilière SELYA
22.046 du 27/12/2012	Piles 01 et 10 Bloc 154 Section BM5 Superficie 1185,56m ²	Mvassa	Circonscription Foncière n°06	Société Civile Immobilière SELYA
20.734 du 29/11/2011	Pile 452qter Bloc / Section M Superficie 540,83m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	Enfants MONDJO
22.307 du 26/03/2013	Pile 05 Bloc 27 Section S Superficie 139,87m ²	MATENDE	Circonscription Foncière n°02	OKOMBI Georgine
22.144 du 31/01/2013	Pile 15 Bloc 11 Section M ² Superficie 657,00m ²	AEROPORT	Circonscription Foncière n°01	Thomas Ambroise Yvans Jacques NIKINIKI
20.395 du 21/07/2011	Piles 01, 02,09 et 10 Bloc 22 Section BT Superficie 2000,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	DZOUALELE CHRISTIANE
11.288 du 12/10/2005	Pile 07 Bloc 75 Section BS Superficie 400m ²	TCHIMBAMBA	Circonscription Foncière n°01	IBARA FULBERT
18.842 du 02/06/2010	Pile 07 Bloc 130 Section N Superficie 550m ²	MPAKA	Circonscription Foncière n°03	NZAOU MBOUNGOU GRACIA GINELLE
22.043 du 27/12/2012	Piles 03 et 04 Bloc 381 Section BM5 Superficie 953,81m ²	Mvassa	Circonscription Foncière n°06	Société Civile Immobilière SELYA
21.798 du 04/10/2012	Pile 04bis Bloc 73 Section BM Superficie 450,00m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	DIAMBOU Auriel Hermes Ulrich
22.047 du 27/12/2012	Pile 06 Bloc 168 Section BM5 Superficie 494,56m ²	Mvassa	Circonscription Foncière n°06	Société Civile Immobilière SELYA
22.258 du 13/03/2013	Pile 07 Bloc 17 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	Mme NANIER née BOUAYOM MOMPANA Y.
20.385 du 18/07/2011	Piles 12 et 13 Bloc 181 Section BM5 Superficie 1000m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	POATY Marie Rosine
20.134 du 13/05/2011	Pile 07 Bloc 251 Section BN Superficie 500,00m ²	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°01	PONGUI Christian Dakyn
21.356 du 31/07/2012	Pile 10 Bloc 162 Section BY3TR Superficie 687,50m ²	Cote Matève	Circonscription Foncière n°03	Mr. N'TELL-SIMAHN MBEMBA Lionney H.
21.827 du 12/10/2012	Piles 05,07 et 8 Bloc 159 Section BM Superficie 1500,00m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	NGOMA IKOUNGA Samuel Guy
21.147 du 29/05/2012	Piles 06 et 07 Bloc 159 Section BM5 Superficie 1555,98m ²	Mvassa	Circonscription Foncière n°06	Société Civile Immobilière Saint Louis
21.810 du 08/10/2012	Pile 04 Bloc 69 Section BP Superficie 779,10m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	LOUHOUMOU née BOUALA OLGA
18.956 du 08/07/2010	Pile 07 Bloc 47bis Section BP Superficie 600m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	IKAMA BLANDINE SANDRA
22.167 du 05/02/2013	Pile 05 Bloc 161 Section BL Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	TCHICAYA NASCIMENTO WILSON FRED
22.232 du 25/02/2013	Pile 09 Bloc 161 Section BL Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	TCHICAYA NASCIMENTO WILSON FRED
22.113 du 23/01/2013	Pile 03 Bloc 136 Section BP Superficie 283,80m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	MBONGO PANGOU BERNADETTE
19.812 du 07/03/2011	TERRAIN RURAL Superficie 500,00m ²	LOANGO	Sous-préfecture de HINDA	DIASSIWA Pierre
18.619 du 23/03/2010	Pile 01 Bloc 52 Section BM Superficie 500,00m ²	NGOYO	Circonscription Foncière n°03	KOUTA GILDAS PARFAIT NOEL

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

GANONGO-GUENONI IKIA

Pointe-Noire, le 27 Mars 2013

Inspecteur Principal



MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE
POINTE-NOIRE CENTRE

INSERTION LEGALE

L'inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et
de la Propriété Foncière Pointe-Noire, B.P: 5399

N°009/2013/MEFB-DGI-DCHPF-DDIK-DCHPF

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° DE REQUISITIONS	REQUISITIONS CADASTRALES	QUARTIERS	ARRONDISSEMENTS	REQUERANTS
20.542 du 19/09/2011	Pile 10 Bloc 136 Section BNA suite Superficie 427,10m ²	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°03	OKIA ADRONIC TRESOR
21.823 du 12/10/2012	Piles 03, 04,05 et 06 Bloc BM Section BM Superficie 2000m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	MALANDA JESSICA Thérèse
21.229 du 15/06/2012	Pile 01 Bloc 140 Section BM5TR Superficie 750m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	BIKOUMOU BAKALA Patrick
22.188 du 12/02/2013	Piles 05 et 06 Bloc 184 Section BM Superficie 1000m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	TSENDU Roger Odilon
22.186 du 12/02/2013	Piles 05, 06,07 et 08 Bloc 164 Section BM Superficie 2000m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	IKOUARA FIDEL
20.889 du 06/02/2012	Pile 08 Bloc 32bis Section BP Superficie 400,00m ²	MPITA	Circonscription Foncière n°01	ENGOUALE Ghislaine Aurore
22.079 du 17/01/2013	Pile 04 Bloc 99 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	Mme MABIALA née DIYOBE Gisèle
27.772 du 26/09/2012	Pile 06 Bloc 114 Section BP Superficie 750m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	MAKAYA Jean Felix
22.208 du 18/02/2013	Pile 01 Bloc 165 Section BY2 Superficie 500m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	JEANNOT Mathieu et Brelle
22.207 du 18/02/2013	Pile 05 Bloc 121 Section BY4TR Superficie 750,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°06	JEANNOT et Brunelle MATHIEU
18.294 du 23/10/2009	Pile 05 Bloc 76 Section AC Superficie 788,00m ²	Mbota Raffinerie	Circonscription Foncière n°04	M. MAMONA Ferdinand
21.717 du 14/09/2012	Pile 12 Bloc16 Section BN Superficie 448,35m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	RODEZ AUBIN ILIMBI
13.402 du 19/04/2007	Pile 04 Bloc 70 Section BM Superficie 500 m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	IBARA FULBERT
22.158 du 01/02/2013	Piles 01 à 10 Bloc 59 Section CR Superficie 5000m ²	VINDOULOU	Circonscription Foncière n°04	NGUESSIE Joseph
19.643 du 17/01/2011	Pile 11 Bloc 10 Section BX Superficie 625,00m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°03	SAFOU FABRICE LAURE
21.692 du 05/09/2012	Pile 09 Bloc 124 Section BT Superficie 431,50m ²	Tchimbamba	Circonscription Foncière n°01	MAHOUNGO Wilfrid
19.831 du 11/03/2011	Pile 01 Bloc 63bis Section BN Superficie 2100m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	MABIALA Daniel Blaise
20.237 du 20/09/1984	Pile 913 Bloc / Section M Superficie 500m ²	Tchimbamba	Circonscription Foncière n°01	ONANGA Blaise
21.719 du 14/09/2012	Pile 02 Bloc 18 Section BM4 Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	DIMI SOPHIE BIENVENUE
20.310 du 27/06/2011	Pile 01 Bloc 206 Section L Superficie 498,78m ²	La Base	Circonscription Foncière n°01	MATEMOLO Ferdinand Nazaire
21.095 du 03/05/2012	Pile 05 Bloc 01 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°03	ABIÉLI TCHICAYA Geneviève Epouse Diallo
22.225 du 20/02/2013	Pile 08 Bloc 106 Section BNA Superficie 374,50m ²	Tchimbambouka	Circonscription Foncière n°03	MOUSSENGO ALIO Jean Marie
27.770 du 26/09/2012	Pile 09 Bloc 112 Section BP Superficie 1000,00m ²	WHARF	Circonscription Foncière n°01	MALANDA Jean Rémy Boniface
21.963 du 26/11/2012	Pile 01 Bloc 164 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	MANKELE Ghislain
21.964 du 26/11/2012	Pile 03 Bloc 164 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	MANKELE ANTONIN RAY LOUIS
22.264 du 13/03/2013	Pile BM Bloc 36 Section BM Superficie 500m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	GOMA PONGO OPPORTUNE ANTONIE
22.062 du 17/12/2012	Pile 17 Bloc 137 Section BL Superficie 400m ²	Ngoyo	Circonscription Foncière n°06	TSAKALA KOSSO IRENE ARLETTE
22.308 du 26/03/2013	Pile 02 Bloc 100 Section BN bis Superficie 409,75m ²	Mayinga	Circonscription Foncière n°06	MAKAYA LOULEMBO et MAKAYA TCHIBINDA
21.307 du 16/07/2012	Piles 1, 3, 5, 7 et 9 Bloc 142 Section BY3TR Superficie 3750m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°03	LOANA FERREIRA MORAIS et FILIPA MORAIS
21.307 du 16/07/2012	Piles 5 et 7 Bloc 133 Section BY3TR Superficie 1500m ²	Côte Matève	Circonscription Foncière n°03	Enfants OKABAKILA Alain

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale

GANONGO-GUENONI IKIA

Pointe-Noire, le 28 Mars 2013

Inspecteur Principal



7^{ème} édition de l'élection Miss Fespam

La couronne à la Rwandaise Aurore Kayibanda Umutesi

C'est dans une salle du palais des congrès pavoisée d'affiches multicolores que s'est déroulée, le soir du mercredi 17 juillet dernier, la 7^{ème} édition de l'élection Miss Fespam. La cérémonie a été rehaussée de la présence de Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, de Catherine Embondza Lipiti, ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, d'Alain Akouala Atipault, ministre à la présidence, chargé des zones économiques spéciales, des ministres de la culture du Tchad et de la République centrafricaine, des représentants du C.a.m (Conseil africain de musique) et du C.i.m (Conseil international de musique), et bien d'autres invités de marque.

La cuvée 2013 du concours de beauté Miss Fespam a mis aux prises 12 candidates du Congo, de la RDC, du Bénin, du Togo, du Cameroun, de la RCA, de la Guinée Conakry, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal, de la France, etc. Après plusieurs sorties dans différentes tenues, le jury, présidé par Mme Hapsatou Sy, a porté son choix sur la Rwandaise Aurore Kayibanda Umutesi, Miss Rwanda, qui mesure 1,78 et pèse 55 kg. La Malienne Maïga Zaliatou (1,76 m et 50 kg) a été désignée première dauphine. Et Miss Congo France, Bénédicte Ngiambila (1,78m; 60kg), deuxième dauphine. Très émue, l'ambassadrice du chapitre 7 de Miss Fespam, qui est en deuxième année de licence génie civil, n'a pas caché son programme pour le continent. Durant ces deux ans de mandat, elle s'attèlera à convaincre les artistes, chacun, dans son domaine, à faire pas-

ser le message de paix, d'unité et d'amour par la musique. Sur son choix, Mme Hapsatou Sy a déclaré que cette Miss n'a pas été choisie, simplement, pour sa beauté, mais par son



La Miss, au milieu, entourée des deux dauphines.



Photo de famille des Miss avec les officiels.

discours très riche, intelligent et porteur d'initiatives en faveur de la jeunesse africaine et du

continent: «La Miss, ce n'est pas, simplement, la beauté, elle doit être engagée, cultivée et

ouverte au monde.» Comme de coutume, la fête a été ponctuée d'intermèdes des artistes congolais et africains, qui ont fait vibrer la salle, au rythme du reggae, en passant par le Hip-hop et la rumba. Signalons que l'élection Miss Fespam est un véritable point de jonction entre la musique, la beauté et la mode. L'idée de création a germé dans la tête des organisateurs, en 2001, après qu'ils avaient constaté qu'à quatre jours de l'évènement, plus rien n'était à offrir au public, et cela donnait la monotonie. C'est dans ce but que cette élection a été créée.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique)

Honneur aux anciens initiateurs, gérants et commissaires généraux du Fespam

Depuis le 13 juillet 2013, Brazzaville vibre au rythme de la 9^{ème} édition du Fespam (Festival panafricain de musique). Quarante-huit heures avant le lancement officiel de cet événement, Jean-Claude Gakosso, ministre de la culture et des arts, a reçu en audience, à son cabinet de travail, les anciens initiateurs, gérants, sachants et commissaires généraux du Fespam. Parmi lesquels, Charles Tchicou, Constant Patrick Ferréol Gassackys (tous deux anciens commissaires généraux du Fespam) et Pascal Gayama, ancien secrétaire général adjoint de l'O.u.a (Organisation de l'unité africaine), actuelle Union africaine. Le ministre a saisi cette opportunité pour les remercier pour l'œuvre accomplie à différents niveaux et qui a fait que cet événement culturel puisse prendre de l'ampleur.

Pascal Gayama, qui a parlé au nom de ses confrères, a affirmé que la musique constitue une source en Afrique, qui ne doit pas être négligée. «Nous avons été honorés d'avoir été invités par le ministre Jean-Claude Gakosso. Les principaux anciens initiateurs, gérants, sachants et commissaires généraux du Fespam. Il y en a qui, comme nous, sont encore de ce monde, d'autres qui n'y sont plus. Je pense, en particulier, à certains de mes collègues ambassadeurs du Congo à Addis-Abeba, Victor Nimi, Norbert Ngoua, par exemple, qui ont été très efficaces dans l'initiation du Fespam avec moi-même, qui était à l'O.u.a, comme secrétaire général adjoint. Le ministre a voulu nous jeter un clin d'œil disant que, il a trouvé un bébé robuste, quand il a pris ses fonctions comme ministre de la culture et des arts. Et il est, aujourd'hui, en train de pérenniser cet outil, donc, d'entretenir ce bébé et comme un bébé à toujours des



Bruno Yapandé.

générateurs, il a pensé que, il n'était que normal que, de temps en temps, il puisse s'en-tourer de ceux qui se sont intéressés à ce bébé-là et ceci, à la veille de l'édition 2013», a-t-il affirmé. Et d'ajouter: «Bien entendu, nous lui avons manifesté



Jean Claude Gakosso avec ses collaborateurs et invités.

notre disponibilité, parce que vous savez que dans le domaine de l'art, il n'y a jamais d'aboutissement. Vous savez, ça commence quelque part, d'une certaine manière, et puis ça se perpétue, d'une certaine manière, aussi. La musique constitue, pour le continent africain, une ressource, au même titre que toutes les ressources, dont nous parlons: minières, agricoles et autres. Donc, la ressource musicale ne doit pas être négligée, elle peut nourrir l'Afrique, elle peut nourrir des Africains (...)

«Je crois que le ministre a été assez sympathique pour nous inviter, pour que, par la suite, nous puissions interagir avec lui sur la meilleure manière où sur les différentes modalités d'exploitation, de gestion de ce domaine-là», a conclu Pascal Gayama.

Peu avant l'ouverture de l'exposition des instruments traditionnels de musique, à la mairie centrale de Brazzaville, et du symposium international, qui s'est déroulée au Palais des congrès (du 15 au 18 juillet), Jean-Claude Gakosso a reçu en audience, le 15 juillet 2013, à son cabinet de travail, son homologue de la République Centrafricaine, Bruno Yapandé. L'entretien entre les deux personnalités a porté, bien évidemment, sur le Fespam et la coopération culturelle entre le Congo et la RCA.

«Cette visite rentre dans le cadre de nos relations de coopération culturelle renforcées entre les deux pays. Nous avons également échangé sur le déroulement des manifestations liées au Fespam. J'ai profité de l'occasion pour lui faire part de la reconnaissance tout à fait



LA FINANCE SOLIDAIRE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE VOS ENTREPRISES

Nos agences:

- Brazzaville:

* Siège social: Villa 43B quartier Milice Makélékélé (A l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences - vers le marché total): Tél: 06 621 88 42 / 04 457 69 88

E-mail: cappedbzv1@yahoo.fr

Site Web: www.capped-cg.org

* Ouénzé - Bacongo - Mikalou - Mfilou

- Pointe Noire:

Tié-Tié et Grand Marché: Tél.:06 656 06 94/ 04 430 98 29

- Dolisie: Tél: 06 658 58 53/04 488 94 69

- Ouesso: Tél.:04 493 59 50 /06 632 92 17

EPARGNE, CREDIT, MICRO CREDITS SOLIDAIRES, TRANSFERTS D'ARGENT



Radio Magnificat 93.7 FM

Notre Radio, à votre service depuis 5 ans.

La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 531 12 60 – 543 12 30
952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

NECROLOGIE

La formation sportive Ewawa Bouloulou-Bouloulou informe les équipes de football loisir «ewawa», du décès de son joueur, Paul MFOUKA, connu sous le nom de Capi Malou. Décès survenu à Brazzaville, le 14 juillet 2013, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire). La veillée se tient au n°24 de la rue Linzolo, à Talangaï, après le goudron intendance, vers le marché de l'Intendance. Le jour de l'enterrement vous sera communiqué ultérieurement.



affirmée du président de la République Centrafricaine à son homologue congolais, le président Denis Sassou Nguesso, pour tout ce que le Congo a fait pour la République Centrafricaine, pour en arriver à une pacification du pays(...) Une coopération renforcée, du fait que c'est, récemment, qu'un Ministère autonome chargé de la culture a été créé en République centrafricaine. Ça veut dire que les autorités de notre pays attachent du prix à la culture, qui est un Ministère stratégique, au même titre que les autres Ministères. Et, pour ce faire, il faut une coopération renforcée, échanger avec les autres pays, notamment, avec les pays frères du Congo, les différents programmes du développement culturel», a déclaré le mi-

nistre centrafricain de la culture.

Toujours dans le cadre du Fespam, le ministre Jean-Claude Gakosso a reçu en audience, le mardi 16 juillet, à son cabinet de travail, les treize candidates au concours de beauté Miss Fespam, qui s'est déroulé, le soir du mercredi 17 juillet dernier, au palais des congrès, et a vu le couronnement de la Rwandaise Aurore Kayibanda Umutesi. Après quoi, il a visité les sites du Stade Eboué et du Centre sportif de Makélékélé, pour s'enquérir du bon déroulement des spectacles de musique, qui s'y déroulent.

Alain Patrick MASSAMBA,
Pascal NGALIBO-YALA
et Pascal BIOZI-KIMINO

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION/PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE
ET DE GOUVERNANCE

Crédit n° 5063 -CG/Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°15/MEFPPI/PRCTG/13

«Recrutement d'une firme pour la conception et la mise en place d'une base de données relative aux investissements publics»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une firme pour la conception et la mise en place d'une base de données des investissements publics.

2. L'objectif de la mission est de concevoir en vue de la mise en place une base de données relative aux investissements publics. Le consultant devra fournir l'assistance technique nécessaire au Gouvernement de la République du Congo pour la conception et ultérieurement la mise en place d'une base de données informatique des investissements publics. Il devra en outre accompagner le Gouvernement tout au long du processus de conception et de mise en place des outils du système pour une meilleure appropriation des acteurs.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants: (i) concevoir les outils pour la gestion du système; (ii) optimiser le suivi et l'évaluation des investissements publics en vue d'améliorer la gestion de l'information; (iii) acquérir les logiciels pour la gestion du système; (iv) rédiger un manuel de procédures pour la gestion de la base de données y compris le système de maintenance; v) participer à la production et à la publication des données statistiques sur les investissements publics.

La durée de la mission est de cinq (05) mois intégrant la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les

Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la qualité technique et le coût.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013 à:
PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DE TRANSPARENCE ET
DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo;
Derrière le Commissariat Central
Courriel: prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG/Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 16/MEFPPI/PRCTG/13

«Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation des directions des études et de la planification et des directions administratives et financières des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation des directions des études et de la planification et des directions administratives et financières des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique.

2. L'objectif de la mission est d'élaborer un programme de formation des directions des études et de la planification et des directions administratives et financières des ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, de la Santé et de la Population, de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'Energie et de l'Hydraulique. La durée de la mission est de cent (100) jours pour l'ensemble des quatre (04) phases.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants: - les copies des diplômes; - les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission:

année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, B.P., Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un diplôme BAC +5 en ressources humaines, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification des besoins en ressources humaines, en développement des capacités techniques et professionnelles et de gestion des programmes et des plans de formation;

- avoir une expérience dans les domaines de développement des projets d'investissement public et du suivi-évaluation des projets serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013: PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE UNITE D'EXECUTION DU PROJET SECTION PASSATION DES MARCHES B.P 2116 Brazzaville, République du Congo Derrière le Commissariat Central Courriel: prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG/Unité d'Exécution du Projet
B.P: 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 14/MEFPPI/PRCTG/13

«Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'actualisation des stratégies sectorielles des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'actualisation des stratégies sectorielles des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la santé et de la population, de l'agriculture et de l'élevage et de l'énergie et de l'hydraulique.

2. L'objectif de la mission est d'actualiser les stratégies sectorielles des ministères de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, de la Santé et de la Population, de l'Agriculture et de l'Elevage et de l'Energie et de l'Hydraulique.

La durée de la mission est de quatre vingt dix (90) jours y compris la soumission du rapport final.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:
- les copies des diplômes;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission: année, coût de la mission, nom et

adresse complète du représentant du client); - l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant:

- être titulaire d'un BAC + 5 en macroéconomie ou économie du développement;
- avoir au moins 5 ans d'expérience en élaboration, suivi et mise à jour des CDMT;
- avoir une grande expérience pratique dans la mise en œuvre des DSRP.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013:
PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel: prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
Crédit n° 5063 -CG
Unité d'Exécution du Projet
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel: 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 17/MEFPPI/PRCTG/13

«Recrutement d'une firme en charge de la mise en place d'un Système de gestion Electronique des Documents (SGED) au profit de l'Inspection Générale d'Etat (IGE)»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit n° 5063-CG, pour le financement des activités du Projet de Renforcement des capacités de Transparence et de Gouvernance (RRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Don pour financer les services de consultants ci-après: Recrutement d'une firme en charge de la mise en place d'un Système de Gestion Electronique des Documents (SGED) au profit de l'IGE.

L'objectif de la mission consiste à mettre en place un système de gestion électronique des documents performant qui puisse répondre aux besoins spécifiques de l'IGE.

La durée de la mission est de trois (03) mois incluant les quatre (4) phases suivantes:
i) la réalisation de l'état des lieux: diagnostic;
ii) la conception de l'architecture du SGED;
iii) l'implantation du SGED dans les deux structures;
iv) la formation des utilisateurs à l'appropriation du SGED..

2. L'Unité d'Exécution du PRCTG, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

3. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions

semblables, etc.). Les consultants intéressés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans le cas d'une association, les consultants doivent indiquer clairement le Chef de file et sa nationalité.

4. Sur cette base, un cabinet d'études sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 14 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le vendredi 02 Août 2013 à:

PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE
GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo;
Derrière le Commissariat Central
Courriel: prctg@yahoo.fr

Brazzaville, le 10 Juillet 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA



AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres National pour la construction d'un bâtiment d'observation météorologique, de la voie d'accès à la station météorologique, d'un abri à gonflement et aménagement du parc à instruments à l'aéroport international de Brazzaville (Congo).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré, contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA, à partir du 22 juillet 2013, au Département Ingénierie et Prospective, Aéroport Léopold Sédar

SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal) ou à la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

La date limite de remise des offres au Département Ingénierie et Prospective (ASECNA), Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal), est fixée au 14 septembre 2013, à 11 heures, heure locale (GMT). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (14 septembre 2013), à 12 heures, heure locale (GMT).

Le Directeur Général



AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert pour la construction d'un bâtiment d'observation météorologique, d'une voie d'accès à la station météorologique, d'un abri à gonflement et l'aménagement du parc à instruments à l'aéroport de Pointe-Noire (Congo).

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré, contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50.000) Francs CFA, à partir du 22 juillet 2013, au Département Ingénierie et Prospective, Aéroport Léopold Sédar

SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal), ou à la Représentation de l'ASECNA auprès de la République du Congo.

La date limite de remise des offres au Département Ingénierie et Prospective (ASECNA), Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-Yoff (Sénégal), est fixée au 14 septembre 2013, à 12 heures, heure locale (GMT). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. L'ouverture des plis en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (14 septembre 2013), à 13 heures, heure locale (GMT).

Le Directeur Général

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE M.D.INTERNATIONAL

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F.CFA
BZV/13 B 4320
Siège: 33, Rue Dispensaire (Poto-Poto)
Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 13 mai 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, la même date, sous Folio 84/8, n°1487, il a été constitué une Société dénommée: «M.D. INTERNATIONAL», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 33, Rue Dispensaire (Poto-Poto);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

* Import-export, bâtiment, travaux publics, vente en gros des produits alimentaires, quincaillerie, friperie, fourniture de bureau, matériels informatiques, levage, agriculture, pisciculture, prestation de services (formation du personnel, fourniture personnel en bâ-

timent, informatique et administratif), transport et logistique, manutention;

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/13 B 4320 du 16 mai 2013;

Gérance: Suivant Procès-verbal de l'Assemblée générale de décisions de l'associé unique en date du 13 mai 2013, Monsieur DIOUF Moustapha, de nationalité Congolaise, est le Gérant-associé unique de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1^{er} étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

TRIANGLE S.A.

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
Au Capital de 10.000.000 F. CFA
RCCM: BZV/13 B 4440
Siège: 05, Avenue de France (Poto-Poto)

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 17 juin 2013, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, le 30 mai 2013, sous Folio 116/01, n°1838, il a été constitué une Société Anonyme avec Administrateur Général dénommée: «TRIANGLE», en sigle «TRIANGLE-SA», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme avec Administrateur Général;

Capital: Le Capital de la société est de 10.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, au numéro 05, avenue de France (Poto-Poto);

Objet: La Société a pour objet de:
* La recherche et l'exploitation minière;
* Exploration et prospection;

* Achat et commercialisation des mines.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/13 B 4440;

Administration: Suivant résolutions de l'Assemblée Générale Constitutive de la société tenue en date à Brazzaville du 17 juin 2013:

· Monsieur DAGUERRE Jackie a été nommé Administrateur Général.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA

Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport

A la Fécofoot: ne plus s'asseoir sur les statuts

La C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) était encore en relief, mardi 16 juillet 2013, au palais de justice de Brazzaville. Dans le jugement prononcé par son président, Corneille Moukala Moukoko, elle a sommé la Fécofoot (Fédération congolaise de football) et tous ses membres de se conformer, strictement, désormais, aux statuts et autres textes qui régissent leur association, suite au recours de Marcel Ngono, président de la commission nationale des arbitres, mais dépouillé de son pouvoir de désigner les officiels devant arbitrer les matchs du championnat d'élite 1 et de la



Marcel Ngono.

Coupe du Congo. Marcel Ngono, par ailleurs membre du comité exécutif de la



Corneille Moukala Moukoko (au milieu) prononçant la sentence.

Fécofoot, attendait, avec un mélange d'impatience et d'angoisse, la sentence de la chambre de conciliation et d'arbitrage. Dans cette affaire, il a porté plainte contre le président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono "Sorcier", et trois autres membres de l'instance dirigeante du football congolais, notamment Guy-Blaise Mayolas, Jean-Paul Fouani et Urbain Dimi. «Pour violation des statuts» de la Fécofoot.

Pour la C.c.a.s, sur le fond, il appert des arguments des uns et des autres, que les textes régissant la Fécofoot, notamment en

matière de désignation des arbitres, ont, souvent, été violés par elle-même. Et Corneille Moukala Moukoko de dire: «Une telle violation expose, par principe, les actes pris subséquentement à une nullité absolue (...)». D'où, statuant, publiquement et contradictoirement, en matière de référé sportif et en dernier ressort, la C.c.a.s enjoint à la Fécofoot «de se conformer à la décision n°007/FCF/PR/13 du 3 mars 2013 signée par son président, portant désignation des membres de la commission nationale des arbitres». «Faute par la Fécofoot

d'observer, dorénavant, les dispositions de la décision sus mentionnée, les prochaines rencontres officielles par les arbitres non-désignés par la commission nationale des arbitres seront, purement et simplement, annulées», prévient la C.c.a.s.

Il semble que la Fécofoot bouderait ce jugement. La veille, elle a publié une décision portant suspension de la commission nationale des arbitres. Ce qui jette le trouble dans l'opinion.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Volley-ball

Formation des candidats arbitres internationaux

Sous l'égide de la F.i.v.b (Fédération internationale de volley-ball), la Fécovo (Fédération congolaise de volley-ball) organise, depuis samedi 13 juillet dernier, à Brazzaville, un cours des candidats arbitres internationaux africains. Cette formation prendra fin, le 22 juillet. Les participants sont venus du Maroc (1), du Kenya (2), de l'Égypte (2), du Gabon (2), d'Afrique du Sud (1), de la République Démocratique du Congo (1), du Rwanda (1), de Djibouti (1), de la R.C.A (1). Le Congo, pays hôte, avait présenté six candidats, mais trois seulement y prennent part, finalement, les trois autres s'étant désistés, parce que ne pigeant pas la langue de Shakespeare, la langue d'usage dans cette formation.

Ce cours s'inscrit dans l'optique du développement de la pratique du volley-ball sur le continent africain. Un objectif fondamental pour la Fédération internationale et la Confédération africaine de volley-ball. L'Afrique a un manque cruel d'arbitres internationaux, comparativement aux autres continents. Deux experts de grande expérience animent ce cours, notam-



Les officiels (assis) et les candidats (debout) après la cérémonie d'ouverture du cours.

ment le Thaïlandais Somgsak Charonpana, directeur du stage, et l'Écossais Sandy Steel, président de la commission des règles de jeu de la Fivb. Ils axent leur formation sur le code d'arbitrage, les règles et lois de jeu, qui sont en perpétuelle mutation.

A la fin du cours, les experts fe-

ront une évaluation objective des performances de chaque candidat. Mais, pour obtenir le grade d'arbitre international, les candidats admis au cours de Brazzaville devront, ensuite, officier au moins trois rencontres internationales, sous l'œil critique d'un délégué de la FIVB.

Pour la Fécovo, représentée à la cérémonie d'ouverture par son 1^{er} vice-président, Jean-Marie Ompebé, ce cours «constitue le lancement d'une série d'activités préparatoires aux 11^{èmes} Jeux africains, de 2015, qu'abritera notre pays».

Jean ZENGABIO

Ligue africaine des champions

L'A.C Léopards à Johannesburg

Première journée de la phase de poules de la Ligue africaine des champions, ce week-end. L'A.C Léopards de Dolisie, en déplacement à Johannesburg, en Afrique du Sud, en découvrira, samedi 20 juillet 2013, avec Orlando Pirates de Soweto. Les Fauves du Niari ont quitté le

pays, jeudi 18 juillet. Que peut-on en attendre? L'A.C Léopards est, maintenant, un habitué des compétitions africaines. Après trois participations consécutives à la Coupe de la Confédération, dont l'une, en 2012, le conduisit à la victoire, il doit pouvoir être capable de se défendre. On rétorquera, sans doute, que la

Coupe de la Confédération n'est pas la Ligue des champions, l'expérience des compétitions internationales accumulée par ses joueurs devrait l'y aider, efficacement.

L'adversaire de Léopards est connu. On sait qu'il exhibe deux titres continentaux, la ligue des champions et la Super coupe

d'Afrique, remportés en 1995. On en fait, donc, un adversaire coriace, donc refusant de se laisser marcher sur les pattes. Les Congolais du T.P Mazembé de Lubumbashi ont appris à les connaître en huitièmes de finale. Ce sont eux qu'Orlando Pirates F.C a éliminés, pour se hisser en phase de poules. Et il serait prêt à renouveler cet exploit. Cette fois-ci aux dépens des Fauves du Niari...

Jean ZENGABIO

Quarts de finale de la Coupe du Congo

A.S Cheminots-Etoile du Congo: l'affiche au sommet!

Les nostalgiques des années de gloire du football congolais seront gâtés, lors des quarts de finale de la coupe du Congo. Le tirage au sort des combinaisons, effectué mardi 16 juillet 2013, au siège de la Fécofoot (Fédération congolaise de football), à Brazzaville, propose une affiche assez palpitante.

L'A.S Cheminots de Pointe-Noire va en découdre avec l'Etoile du Congo. S'il est vrai que ce match ne draine plus les foules, depuis belle lurette, du fait du passage à vide de ces deux formations, l'enjeu, cette année, laisse présager une opposition de taille. Distancée, au championnat, l'Etoile du Congo estime qu'elle n'a plus que la Coupe du Congo pour sauver sa saison. Son adversaire, l'A.S Cheminots, logé, certes, dans le trio de tête du championnat, n'est pas tout à fait assuré de glaner le titre de Ligue 1. Elle mise, elle aussi, sur une victoire en coupe nationale. L'on doit, donc, s'attendre à un affrontement explosif entre les deux équipes.

Outre ce match, les amoureux du ballon rond pourront, également, se délecter des autres confrontations qui, toutes, mettront face à face des équipes de première division. Le leader du championnat, l'A.C Léopards de Dolisie, va en découdre avec Munisport, Diables-Noirs, avec F.C Kondzo, et CARA, avec La Mancha.

Jean ZENGABIO

Le programme

19 juillet 2013: F.C Kondzo-Diables-Noirs, La Mancha-CARA, A.S Cheminots-Etoile du Congo

23 juillet: Munisports-A.C Léopards, Diables-Noirs-F.C Kondzo, Etoile du Congo-A.S Cheminots

24 juillet: CARA-La Mancha

30 juillet: A.C Léopards-Munisports

Une palette complète de services professionnels à votre disposition

- INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL
- FRET AERIEU & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- MANUTENTION PORTUAIRE
- LOGISTIQUE
- DEMENAGEMENT

Notre devise

Aller + Loin

Service Commercial

Brazzaville: 1, Avenue Foch (face à la Mairie)
Pointe - Noire: Rond-Point Kassai (face au CCF)
Tél: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
Tél: (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03
Membre du réseau GTO

www.gxinternational.net www.tnt.fr

Eric-Pressing

PRESSING DE LUXE

Situé au coeur économique de: * Brazzaville
rond-point Mougali * Pointe-Noire centre ville,

ERIC-PRESSING

ERIC
* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
* C = Compétence qui fait la différence

PRESSING
* P = Professionnel confirmé
* R = Reste fidèle au bon service
* E = Entretien de qualité inégalable
* S = Service non stop
* S = Sollicité par les clients exigeants
* I = Incomparable, toute la ville en parle
* N = Nommé ERIC-PRESSING
* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe